Vol 10 # 36 • Du 15 au 21 Mars 2017

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

POUR LE SÉNAT, LE GÂTEAU EST MAL PARTAGÉ !



Voir page 4

La présentation de la politique générale du Premier ministre nommé Jack Guy Lafontant n'a pas eu lieu, le lundi 13 mars, du fait que les sénateurs du PHTK avaient infirmé le quorum

ACCIDENT OU MEURTRE AUX GONAÏVES : 38 MORTS !



Voir page 4

Le chauffeur de l'autobus avait d'abord heurté deux piétons, faisant un mort et un blessé puis en s'enfuyant, il s'est alors retrouvé face aux bandes de rara, il s'est enfoncé sur la foule et a tué instantanément 34 personnes



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Le vrai visage du PHTK !

Par Berthony Dupont

Le mauvais cauchemar de honte et de pillage caractéristique du régime Martelly nous a rattrapés avec l'arrivée au pouvoir de Jovenel Moïse. On croit rêver, Non ! Mais c'est une réalité que beaucoup s'obstinent à nier ou à faire semblant de ne pas comprendre. Cette prétention d'indépendance politique que certains prêtent au nouveau chef de l'État a volé en éclats, car avec une atmosphère de carnaval, de bamboche et de déliquescence morale retrouvée, Jovenel Moïse montre bien qu'il est dans la continuité du «mickisme». Même la couleur rose n'y apportera aucune apparence de fraîcheur, voire d'honnêteté.

Le Parti haïtien tèt kale est une grande tragédie qui s'est abattue sur le pays et son avènement date de 2004, grâce à l'occupation du pays par les forces civiles et militaires de la Minustah. Ces dernières sont venues aider la réaction interne au service de l'impérialisme à pousser jusqu'au bout son offensive pour barrer la route du pouvoir aux masses populaires. C'est un produit des maitres à penser, des nantis, des décideurs traditionnels, des faiseurs d'illusions, des dénigreurs et déstabilisateurs des grands mouvements nationaux et populaires. Ils jouissant d'une solide tradition de corruption, de détournements des deniers publics et de fraudes électorales.

De Michel Martelly à Jovenel Moise, la bourgeoisie est parvenue à une large unité d'action avec les macoutes-duvaliéristes ; les deux utilisant à fond tous les mécanismes de pouvoir à leur portée. Ce pseudo-parti n'a d'ailleurs aucune structure pour symboliser un quelconque mouvement fort, avec une vision même de droite cohérente. Il se dit de centre droit de tendance libérale ; qui pis est, il se déclare pour le désengagement de l'État dans l'économie. Voilà un parti de bandits, de trafiquants, de kidnappeurs patentés qui ne savent même pas utiliser les mots à bon escient. Désengager veut dire : se retirer d'un engagement ; alors que tout au cours du quinquennat de Michel Martelly, ce foyer de «bandits légaux» qu'est le PHTK n'a fait que se jeter sur l'économie du pays de façon à entraver l'Etat davantage, allant même à organiser deux carnavals par année aux frais exorbitants de l'État et du fond de Petro Caribe.

Le PHTK est un conglomérat où toutes les forces anti-changement, les avocats de mauvaise cause se rencontrent et s'organisent rien que pour bafouer davantage le peuple haïtien en présentant de petits projets humanitaires bidons jusqu'à ce slogan électoral de figues-bananes dans le Nord-Est. C'est un mouvement inscrit dans la logique même du capitalisme dominant dans les pays socialement et politiquement éclatés pour symboliser les deux faces des mêmes structures antidémocratiques qui y règnent et qui affectent gravement leur souveraineté et leur indépendance.

Le dernier et honteux spectacle de chantage au Sénat par des sous-hommes dépourvus d'éthique menaçant de ne pas voter le représentant authentique de la bourgeoisie Jack Guy Lafontant montre bien qu'au sein de la direction du PHTK celle-ci ne possède aucun autre cadre valable à bord, que des belligérants de parlementaires ne parlent qu'un seul langage, celui de courtiers empressés pour lesquels comptent seulement les richesses du pays à vendre aux multinationales.

La querelle de famille dont vient de faire étalage le Sénat tourne autour du pillage du pays qui doit être systématique pour tous les alliés du pouvoir et non pour une poignée d'hommes aux alentours du président Jovenel Moise comme c'était le cas au cours du quinquennat de Martelly. Sans doute les désaccords portent aussi sur d'autres aspects de la mésentente familiale ; mais ils sont tout aussi secondaires, ils ne sont pas fondamentaux. Ils sont le reflet d'une incurie administrative et d'une politique dispendieuse suscitant tensions et levées de boucliers au sein du pouvoir.

Le PHTK n'est qu'un simple rouage de l'appareil d'État du pays ; mais pas son moteur. Sa stratégie politique est fondée essentiellement sur une continuation de la politique démagogique de Martelly de céder un peu plus de notre souveraineté et des moyens de vie du peuple. Elle consiste à faire d'Haïti un paradis fiscal pour les investisseurs étrangers et à refaire une place à l'impérialisme et au colonialisme de façon à mieux insérer l'économie haïtienne dans le marché capitaliste mondial.

Chantage, provocation, pillage du pays et bradage systématique de ses ressources sont à la base des soi-disant programmes de gouvernement de l'équipe du PHTK et montrent son vrai visage, hideux, grimaçant, anti-progrès, anti-national, anti-peuple. Les forces vives du pays ne doivent pas se laisser faire. Elles doivent continuer à démasquer l'imposture et se rassembler en un front efficace de masse œuvrant dans l'intérêt de la nation et des couches les plus affectées par l'impérialisme et ses relais locaux, macouto-bourgeois.

Où est passé le dossier des 7 trafiquants appréhendés en flagrant délit le 5 Février 2017 à Kaliko Beach ?

Note pour la presse

Quel suivi a été fait sur le dossier des 31 jeunes adolescentes et filles victimes de la traite des personnes le 5 Février dernier ? Un mois après. Pour ce cas classique, tous les indicateurs montrent qu'il s'agit de la traite de personnes (Recrutement, transport, hébergement, tromperie, etc) à des fins d'exploitation sexuelle. Les instruments juridiques internationaux et haïtiens sont assez éclairants, notamment l'article 3 du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants ; également la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, convention ratifiée par le Parlement haïtien et entrée en vigueur suite au décret du 12 mars 2009. A cet ensemble juridique international s'ajoute l'article premier de la loi haïtienne sur la traite de personnes publiée le 2 juin 2014. Toutes les conditions sont donc réunies pour justifier qu'il s'agit bien d'un cas de traite de personnes à fin d'exploitation sexuelle et d'autres qu'on ne peut guère imaginer.

Le commissaire du gouvernement Me Jean Danton Leger a déclaré « dans la chambre des trafiquants on a trouvé des produits assimilables à la marijuana et de la cocaïne», « des images des trafiquants habitués à abuser des mineures et autres ». Plus d'un mois après, quelle est la situation des victimes? Jusqu'à date, elles n'ont reçu aucun accompagnement tant sur le plan psychologique que social. Elles ont été simplement renvoyées à leurs domiciles deux jours après l'opération policière.


Le commissaire du gouvernement Me Jean Danton Léger

Sur le plan juridique où est passé le dossier ? C'est dans l'indignation totale que l'Observatoire a appris la mise en liberté de 6 des 7 présumés trafiquants écroués par les forces de l'ordre, pris en flagrant délit le dimanche 5 février 2017 dans le cadre d'une opération conjointe menée par la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) et la Brigade de Protection des Mineurs (BPM). Cette opération, certes, a permis de protéger 14 mineurs de 13 à 17 ans et 17 jeunes filles majeures âgées entre 18 et 24 ans, de l'esclavage sexuel. Cependant, doit-on l'inscrire déjà sur la liste des dossiers sans suite, couverts d'impunité, entretenant ainsi de graves menaces sur d'autres mineurs-es à travers le pays ?

L'Observatoire Haïtien sur la traite et le trafic croit que des éclaircissements doivent être apportés sur ce dossier par les principaux acteurs concernés dont le Comité National de Lutte Contre la Traite des Personnes et le parquet de Port-au-Prince. Ils doivent se prononcer sur ce qui a été décidé par les autorités judiciaires à l'endroit de ces présumés criminels arrêtés en flagrant délit suivant confirmation du commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Me Jean Danton Leger dans sa déclaration à la presse.

L'Observatoire veut rappeler à nouveau que, le rapport du département d'Etat américain en 2015 et 2016 classe Haïti dans la liste des pays qui ne consentent aucun effort pour prévenir, stopper ce phénomène encore moins appréhender et punir les coupables. Les Organisations de la Société Civile et les Institutions étatiques de protection de l'enfant ont conjugué leurs efforts pour l'adoption et la publication de la loi sur la lutte contre la traite des personnes, considérée comme une grande avancée, mais faut-il bien que l'Etat Haïtien prenne les mesures nécessaires pour son application.

Ainsi, ce sera justice.

Pour contact : Leronel Mortimé
Coordonnateur
Observatoire Haïtien sous la traite et le trafic des êtres humains Tel : 38046476

Port-au-Prince 10 Mars 2017

La « Communauté internationale » consternée par le décès de l'ex-président haïtien René Préval



L'exposition des dépouilles de l'ancien Président haïtien René Préval au jardin du MUPANAH

Par Milo Milfort

L'ambassade des Etats-Unis, la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti et l'Union Européenne se disent profondément attristées par la nouvelle de la mort précipitée de l'ancien Président haïtien René Préval, le vendredi 3 mars 2017 à Laboule non loin de Port-au-Prince, à l'âge de 74 ans.

L'Ambassade des Etats-Unis vante les mérites de l'ex-président et le considère comme « une figure majeure de l'histoire haïtienne contemporaine, qui a guidé son pays dans des moments tragiques, tout comme dans de bons moments. Après ses deux mandats présidentiels, le Président Préval a assuré des transitions pacifiques de pouvoir vers ses successeurs, démontrant son dévouement à la stabilité politique et à la démocratie en Haïti », lit-on dans un communiqué publié ce vendredi.

Pour sa part, la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, Sandra Honoré assure que M. Préval « restera dans les mémoires comme une des plus grandes personnalités du pays dont l'influence aura marqué la vie politique et

suite à la page(15)

Pour le Sénat, le gâteau est mal partagé !

Par Thomas Péralte

La séance au Sénat était prévue le 13 mars pour les 11 heures du matin. Au cours de la journée, un arrêté présidentiel daté du 12 mars, nommait les 18 ministres qui devaient accompagner le Premier ministre Jack Guy Lafontant au Palais Législatif. Le bus était là, certains ministres avaient même pris leur place à bord, tout joyeux comme s'ils venaient de gagner à la loterie. Le véhicule n'a jamais pu quitter la cour du Palais National. Ce fut le commencement d'un branle-bas qui explique clairement, en rétrospect, dans un autre contexte les propos de honte du Sénateur Hector Anacacis juste après la présentation de la politique générale de Salvador Laurent Lamothe en 2011 : « *tout moun jwenn* »

Cette fois « *Tout senatè pa jwenn* ». C'est en ces termes que nous pouvons résumer les causes du boyott occasionné par les sénateurs proches du Parti haïtien Tèt Kale (PHTK). Ils ont infirmé le quorum de la séance, empêchant même que le Premier ministre et son cabinet ministériel arrivent au Parlement comme il était prévu, le lundi 13 mars 2017, pour l'énoncé de sa politique générale. Le sénateur du Sud, Richard Fourcand Hervé l'a bien révélé en ces termes: la séance n'a pas eu lieu pour la simple et bonne raison qu›une partie « jwenn » une autre « *pa jwenn* ». Outre des privilèges, ce monde d'arrivistes et opportunistes réclame de fortes sommes d'argent, des maisons, des postes ministériels, des directions générales, des secrétaireries d'Etat, des directions d'organismes autonomes, des directions départementales, des délégations départementales etc....

En effet, selon les plaintes des sénateurs du PHTK, il serait mieux d'être dans l'opposition que d'être un allié du pouvoir ; car c'est pour l'opposition uniquement que le partage du gâteau a été fait.

La genèse de cette frustration tient du fait que de coutume, les parlementaires n'ont jamais eu de souci pour la politique générale du Premier ministre. Ce qui les intéresse a bien été énoncé à travers les remarques que le président du Sénat de la République, le Premier corrompu Youri Latortue avait signalées la semaine dernière, à savoir que « La majorité nécessaire à la ratification de l'énoncé de politique générale du Premier ministre nommé n'est pas encore dégagée ». Il les a ensuite renforcées en ces termes exprimés dans uun langage de contrebandier ou d'un ''*koutye*": « *le chef de l'Etat n'a pas encore mis son devoir au propre* ».

La séance a été totalement boycottée par les sénateurs et même par ceux qui faisaient campagne pour Jovenel Moise et par ceux également qu'ils supportaient tout récemment dans leur campagne électorale. En fait, on peut déduire que c'est déjà une crise au sein de cette même famille politique ; mais cela va plus profondément, puisque c'est la mentalité de mercenaires, du banditisme d'Etat qui règne au plus haut sommet du pays.

Voyant la gravité de la débandade, l'instigateur de ce mouvement, le président du sénat, le même Youri Latortue voulant jouer sous deux tableaux a affirmé « Ce qui est important pour nous, c'est le pays ». Il a indiqué par là que son parti n'est pas représenté au sein du cabinet ministériel. Le Senat actuel, compte 28 membres sur 30, puisqu'il a deux absents Guy Philippe et le cas en contestation des deux députés de même plumage, candidats au Sénat pour le département du Centre, Abel Descollines et Rony Célestin ; contestation qui n'a pas encore été clarifiée par le Conseil Électoral Provisoire.

Ainsi sur les 28 sénateurs, 19 étaient présents, puis à l'heure de l'appel nominal quatre d' entre eux du bloc PHTK et alliés en l'occurrence Dieupy Cherubin et Carl Murat Cantave du KID, Nawoon Marcellus et Ralph Fethiere ont pris la poudre d'escampette, dès le début de la séance. C'est ce qui a infirmé le quorum le ramenant à 16 sénateurs, empêchant tout bonnement la tenue de la séance.



Le président du Sénat Youri Latortue annonce que le rendez-vous est fixé pour le mercredi 15 mars 2017 à 11 hres du matin pour la reprise de la séance de présentation de la politique générale du Premier ministre nommé Jack Guy Lafontant et de son cabinet ministériel

Ainsi le président du sénat et chef du parti AAA (Ayiti An Aksyon), Youri Latortue n'a fait qu'annoncer l'ajournement de la séance qui est en sorte suspendue jusqu'à nouvel ordre. Dès lors, un semblant de mésentente règne au sein de cette famille de politiciens de tout acabit, qui ont tous visé le pillage du pays pour satisfaire leur petit projet personnel jusqu'à s'enrichir comme leur chef de parti Michel Joseph Martelly leur en a montré le secret.

Cependant, la présidence ne se laisse pas marcher dessus pour le moment, elle essaie de montrer un semblant de résistance pour la galerie ; mais elle va certainement s'arranger pour satisfaire les besoins de ses frères et sœurs, puisqu'ils sont de la même matrice corruptrice. Lucien Jura ancien porte-parole de Michel Martelly et actuellement celui de Jovenel ne fait que se masturber quand il haussait le ton pour dire «... Pas question qu'un pouvoir asservisse un autre. Il revient à l'exécutif la prérogative de la formation du gouvernement... La Constitution a déterminé la responsabilité des parlementaires et la responsabilité du pouvoir exécutif »

Voici la liste des 18 ministres dont 5 femmes proposés par Jovenel Moise et Jack Guy Lafontant, mais qui pourraient sans doute être remaniés pour les besoins de la cause des bandits légaux. C'est la pointe de l'iceberg, puisqu'il reste encore la chambre des députés dont il est bruit que des offres ont été faites à tous les groupes de députés.

Aviol Fleurant est nommé Ministre de la Planification et de la Coopération Externe ;

Jude Alix Patrick Salomon est nommé Ministre de l'Economie et des Finances ;

Carmel André Béliard est nommé Ministre de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural ;

Fritz Caillot est nommé Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications ;

Pierre Marie Du Meny est nommé Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

Pierre Simon Georges est nommé Ministre de l'Environnement ;

Colombe Emilie Jessy Menos est nommée Ministre du Tourisme ;

Heidi Fortuné est nommé Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique ;

Stéphanie Auguste est nommée Ministre des Haïtiens vivant à l'Etranger ;

Antonio Rodrigue est nommé Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes ;

Max Rudolph Saint-Albin est nommé Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales ;

Pierre Josué Agénor Cadet est nommé Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle ;

Roosevelt Bellevue est nommé Ministre des Affaires Sociales et du Travail ;

Marie Greta Roy Clément est nommée Ministre de la Santé Publique et de la Population ;

Eunide Innocent est nommée Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes ;

Régime Lamur est nommée Ministre de la Jeunesse et des Sports et de l'Action Civique ;

Limond Toussaint est nommé Ministre de la Culture et de la Communication ;

Hervé Denis est nommé Ministre de la Défense.

Ce mardi le président Jovenel Moise a rencontré tous les blocs au Senat séparément pour satisfaire leurs besoins personnels. Déjà le président du Sénat lui-même annonce que le rendez-vous est fixé pour le mercredi 15 mars 2017 à 11 hres du matin pour la reprise de la séance de présentation de la politique générale du Premier ministre nommé Jack Guy Lafontant et de son cabinet ministériel.

Accident ou Meurtre aux Gonaïves : 38 morts !





Des blessés hospitalisés

Une victime de l'accident

Par Isabelle L. Papillon

Dimanche matin 12 mars 2017, des groupes de Rara ainsi nommés: La Méprise, Saint François et Radem manifestaient à l'occasion du Carême. Ces bandes se rejoignent à pareil moment chaque année dans la localité de Mapou dans le cadre d'une grande festivité populaire de «rara». Emportés par la musique, le tam tam, les chants et les vaksin, les gens ne pensaient plus à rien, même pas à eux, seulement qu'au plaisir jusqu'à cette heure avancée soit peu avant l'aube.

Tout à coup, arriva un autobus de transport en commun en provenance du Cap-Haitien, il sema la consternation, la panique, gâtant le plaisir des fêtards qui ne demandèrent pas trop pour vivre qu'un minimum de sécurité. Ce qui est arrivé aux Gonaïves, la cité de l'indépendance, la troisième ville du pays est le résultat concret d'un pays dont l'Etat ne se soucie guère de sa population.

Tout comme le Carnaval, les bandes de raras relèvent de la Culture du pays ; pourquoi ils n'ont pas été réglementés ? Tout comme les

suite à la page(15)

La mort de Préval, une autopsie médico-légale encore bèbè

Humble opinion d'un pathologist

Par Fanfan la Tulipe

La mort de l'ancien président René Préval est arrivé comme «un coup de tonnerre dans un ciel serein», pour reprendre une formule longtemps consacrée par l'usage. Un ciel on peut dire serein puisqu'apparemment, Préval paraissait être en bonne santé si l'on en croit les informations médicales obtenues de son épouse. Un coup de tonnerre, car il s'agit du décès d'un homme au profil remarquable et remarqué qui a marqué la scène et l'histoire politique haïtiennes, malgré des controverses à son sujet.

J'ai profité de l'occasion pour m'écarter de mes interventions hebdomadaires habituelles aux couleurs politiques pour me circonscrire à l'événement, au décès, non seulement d'un strict point de vue médical mais à partir de l'expérience d'une trentaine d'années, si ce n'est plus, du spécialiste que je suis en pathologie; expérience se rapportant à une pratique au Canada et aux États-Unis entre 1964 et 1997. Dans le grand public, un peu de la confusion autour du décès de Préval se rapporte à l'abréviation "AVC" qui peut signifier aussi bien un accident vasculaire **cérébral** qu'un accident vasculaire **cardiaque**. L'un ou l'autre doit être confirmé ou infirmé par une autopsie.

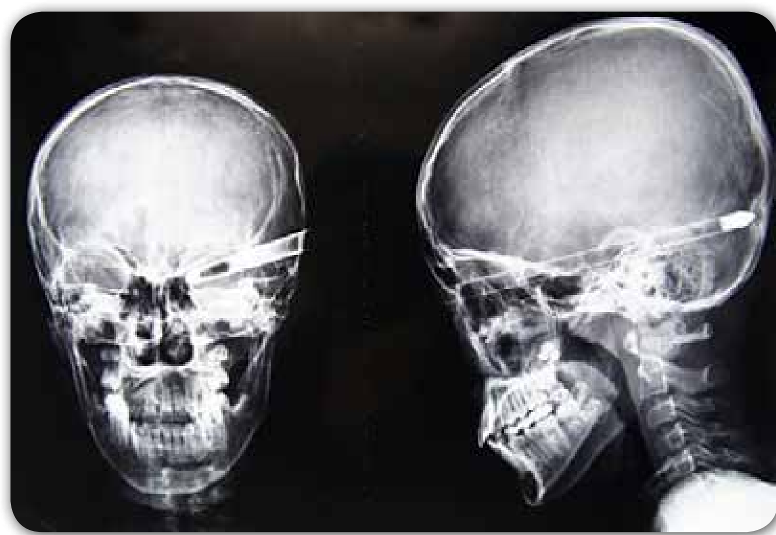
Au départ, et pour dissiper toute confusion, une autopsie peut être de nature médico-légale, auquel cas elle est pratiquée par un médecin légiste (*coroner* aux États-Unis), lui-même un pathologiste, dans une salle d'autopsie appropriée, en dehors d'un hôpital. Ce genre d'autopsie a des implications légales, d'autant que les antécédents immédiats de la personne décédée sont inconnus, mal connus et que les circonstances de la mort sont suspectes (suicide, overdose, homicide, suspicion de faute médicale, accidents de transport, du travail ou domestiques, etc.). Quant à l'autopsie hospitalière ou médicale, elle se fait en milieu hospitalier, dans le cadre d'une histoire clinique soumise au pathologiste. Médico-légale ou non, on attend de celui/celle qui pratique l'acte nécropsique qu'il/elle révèle la cause de la mort.

L'autopsie dite médicale est celle pratiquée dans un hôpital, par un pathologiste pour l'avancement des connaissances scientifiques, ou à but diagnostique. Une histoire médicale allant du jour de l'admission jusqu'au moment du décès est disponible, sans oublier les différents examens paracliniques et les notes d'évolution de la maladie. Dans la très grande majorité des cas, la cause du décès, à la fin de l'autopsie, est évidente, macroscopique, c'est à dire visible par celui ou celle qui a procédé à la nécropsie: embolie pulmonaire, infarctus du myocarde, thrombose coronarienne, hémorragie cérébrale en raison de l'hypertension artérielle, ou d'un tout petit anévrysme intracérébral (accident survenant chez de jeunes adultes), hémorragie intrathoracique ou intraabdominale causée par une rupture d'un anévrysme de l'aorte, péritonite (généralement bactérienne) diffuse.

Certaines situations relèvent de cas particuliers en ce sens que la cause de mort est évidente ne nécessitant pas vraiment une autopsie pour l'établir. Quelques exemples: la phase toute terminale d'une maladie débilitante, *cachexisante* comme un cancer; les complications dévastatrices, infectieuses ou non, du SIDA; une insuffisance rénale ou hépato-rénale avancée, irréversible, accompagnée de toxicité. Il convient de signaler qu'une embolie pulmonaire qui n'est pas massive, visible à l'œil nu, peut être faite d'innombrables microembolies détectables à l'examen microscopique du tissu pulmonaire.

La généralisation de telles microembolies à travers le réseau d'abondants petits vaisseaux pulmonaires implique et indique une interférence massive au niveau du processus d'échanges gazeux (oxygène/gaz carbonique) dans le poumon, susceptibles de conduire à une mort soudaine. Une infection pulmonaire par un germe dit opportuniste comme le *Pneumocystis carinii,* chez une personne atteinte d'une maladie débilitante (SIDA, leucémie, etc.), peut ne pas être évidente à l'examen visuel des poumons, mais peut être révélée à l'examen microscopique. Ceci implique que pour une raison ou une autre, un examen bactériologique, durant l'hospitalisation, n'avait pas révélé l'agent infectieux en question.

De ce qui précède, les lecteurs peuvent déduire, d'abord, qu'en milieu hospitalier une cause de mort mise en évidence à l'autopsie est la règle, pratiquement sans aucune exception. Ensuite, cette cause de décès est prête à être couchée dans un rapport d'autopsie, **le plus souvent immédiatement,** sitôt l'acte nécropsique terminé. En principe, ce devrait être pareil pour une autopsie médico-légale s'il s'agit




Projectile logé dans la boîte crânienne observé sur une radiographie d'un cadavre, évident sur la vue de profil (à droite).

des quelque huit causes de mort plus haut mentionnées (infarctus, hémorragie, etc.). Mais parce que le contexte d'autopsie médico-légale s'entend de situations avec des implications légales (suicide, homicides, etc.), des examens **non tissulaires** sont requis. Ils sont **obligatoires**, nécessaires, déterminants: radiographie; examens toxicologiques à partir de prélèvements intra-vaginal, intra-buccal, anal; de l'examen des viscères, du sang cardiaque et périphérique, de l'urine, de l'humeur vitrée (de l'oeil), du contenu gastrique et biliaire, du liquide céphalo-rachidien, des cheveux.

Le cheveu permet d'avoir un aperçu de l'histoire toxicologique du défunt, les semaines ou mois ayant précédé sa mort. Pour les personnes dépendantes de stupéfiants, cette analyse permet de retracer l'histoire de l'addiction dans le temps (**drogue, alcool**). Les cheveux poussant environ d'un centimètre par mois, les analyses de séquences de cheveux, centimètre par centimètre, permettent de doser le principe actif (mercure, cocaïne par exemple) potentiellement ingéré par la victime. Les cheveux se conservent très bien et il est également possible de réaliser des examens toxicologiques sur des cheveux de cadavre datant de plusieurs années.

Les analyses toxicologiques, de façon générale, permettent quant à elles d'identifier des substances toxiques présentes dans le sang et de les quantifier afin d'évaluer leur degré de létalité. A cette fin, le sang, l'urine et les viscères sont analysés. Les substances que de routine les toxicologues prennent en compte sont les drogues, dures comme l'héroïne, ou «acceptables comme l'alcool; les poisons: à base de métaux comme le thallium ou naturels à base de plantes, et les médicaments. Des analyses plus sophistiquées peuvent être requises comme l'immunodétection, la chromatographie, la spectrométrie de masse et la détermination de marqueurs génétiques.

L'autopsie médico-légale est **très élaborée** et excessivement complexe, tant du point de vue de l'examen externe que celui de l'examen interne et des analyses de laboratoire, toxicologiques surtout. Elle doit être minutieuse. Elle requiert parfois la présence d'un Officier de Police judiciaire. Elle a pour but de déterminer les causes et circonstances de la mort lorsque celle-ci est violente, suspecte, inexpliquée ou inhabituelle comme les noyades, les accidents de la route, une catastrophe de masse, l'absence de documents d'identité, des corps non reconnaissables, etc. Elle doit aussi déterminer s'il s'agit d'un **acte volontaire ou accidentel**. Ce qui n'est jamais le cas lors d'une autopsie "hospitalière".

Le médecin légiste en charge de l'autopsie peut avoir besoin, dans certains cas, de l'assistance de l'enquêteur ou du Procureur de la République afin de recueillir un maximum d'informations concernant la mort: date et heure de découverte, circonstances, environnement, informations de police technique et scientifique, antécédents médicaux et cliniques, photographies du corps de la victime. Bref, le travail du médecin légiste n'est pas une mince affaire.

Cette longue entrée en matière m'amène enfin au décès de René Préval. Les informations glanées dans les médias disent que l'ancien président est arrivé mort à DASH, le centre hospitalier où il avait été emmené. Une demi-heure auparavant, le député Tardieu de la circonscription de Pétion-Ville, invité à partager avec lui le petit déjeûner, l'avait trouvé en bonne forme: «Pendant deux heures, autour des expressos que nous servait à répétition la sympathique Rose nous allons échanger dans la bonne humeur […] Serein, calme, détendu, l'ex-président Préval pétait la grande forme[…] de temps à autre il refilait des calembours trempés d'humour dont lui seul a le secret.»

Selon sa famille, Préval jouissait d'une bonne santé, ne souffrant ni d'hypertension artérielle ni de diabète, ni d'aucune autre maladie chronique. Ces derniers mois, une batterie de tests médicaux étaient tous normaux. Préval était remis depuis des années d'un cancer de la prostate. Rien donc pour s'attendre à une mort aussi inattendue, rapide et brutale. Mais comme disent les Haïtiens, le mal existe… Aussi, une autopsie a été pratiquée, mardi dernier à la demande de l'épouse, Élizabeth Préval.

En boucle, les médias ont rapporté que le directeur de l'Institut médico-légal, le Dr Jean Armel Demorcy, a procédé à la dissection et à l'inspection des différentes parties du cadavre pour déterminer la cause de la mort. Un membre de la famille dont l'identité n'a pas été révélée a rapporté au journal Le Nouvelliste que «Tout s'est passé dans les règles de l'art».Comment une personne qui n'est pas du sérail médical, qui n'est pas un spécialiste des choses nécropsiques, peut-elle affirmer que l'autopsie a eu lieu "dans les règles de l'art". De quel art? *Ki* l'art? Il s'agit à mon humble avis d'une formule, sans doute heureuse, mais lénifiante pour tranquilliser les non initiés, pacifier les proches du défunt, *yon sirèt* que l'Institut leur a mis à la bouche *pou fè yo take it easy*.

Si le lecteur se rapporte à ce que je viens de dire plus haut, Préval n'a manifestement pas succombé à l'une des six causes de décès évidentes à l'inspection des organes, que, dans le cadre d'une autopsie, médico-légale ou hospitalière, un pathologiste peut être amené à formuler dès qu'il/elle a

suite à la page(16)

Òganizasyon fanm man Jerizalèm ak Kanaran mande pou respekte dwa patisipasyon fanm yo ak kota 30% an!

Nan okasyon Jounen Entènasyonal Fanm yo, òganizasyon Mouvman Fanm Lakay Ann Aksyon (MOFALAK) ak Kòd 15 wè li enpòtan pou mete aksan sou patisipasyon medam yo nan sa ki gen a wè ak avni yo pou pèmèt bon jan devlopman fèt nan Peyi a. MOFALAK ak Kòd 15 mande nan tout espas desizyon yo pou respekte kota 30% fanm nan, Konstitisyon peyi a nan admandan yo egzije nan atik 17.1 an.

Menn si gen gwo pa ki fèt nan lit fanm yo, chemen an long toujou. Sa vle di gen anpil bagay ki rete pou fèt. Se vre medam yo prezan nan anpil sektè nan sosyete a men yo pa vrèman prezan nan espas desizyon yo tankou Palman, gouvenman ak lòt espas kote desizyon pou devlopman zòn yo ak politik peyi a sipoze pran. Reyalite a montre nou menm anndan òganizasyon fanm yo, nou ta dwe travay plis pou ranfòse patisipasyon medam yo tout bon vre nan direksyon yo. Se vre, fanm yo prezan nan rankont yo ak mobilizasyon sosyal yo, men yo dwe patisipe nan desizyon final sou politik peyi a ak sou devlopman zòn yo. Nou dwe travay pou ranfòse lidèchip fanm yo pou opinyon yo ka pase tout kote. Se yon priyorite, paske fanm yo se premye aktris pou chanje kondisyon lavi yo

Patisipasyon fanm yo se yon fòs pou fasilite yon devlopman dirab nan sosyete a. Nan Jerizalèm ak Kanaran ak tout lot zon yo, reyalite medam yo pa bon ditou. Y ap dòmi nan move kondisyon ak fanmi yo tankou anba prela, chèltè ak nan kay ki fèt ak blòk kole. Enfrastrikti sanitè yo fè yo gen anpil risk pou gwo maladi enfektyez tonbe sou yo. Sitou gen gwo pwoblèm dlo potab nan tout zòn yo. Nan sa ki konsène kontwòl sou kò yo, fanm yo viktim anpil vyolans sitou vyolans konjigal. Majorite nan yo kontinye ap sibi move tretman anba men patnè yo paske yo pa gen pouvwa ekonomik. Nan sa ki konsène aksè ak latè epi kay, yo sibi esklizyon. Mari oubyen patnè yo konn mete fanm yo deyò nan chèltè kote y ap viv la oubyen nan kay la menm si se yo ki te vin gen tè a. Mesye yo menm konn fè odas pou di fanm pa konn gen tè. Kidonk se pa yo ki chèf fanmi an. Ka sa yo repete anpil nan zòn nan. Sou sa ki gen a wè ak aktivite y ap mennen pou fè lajan, medam yo ap fonksyone nan komès enfòmèl, nan vann pwodui alimantè, pwodui kosmetik, elatriye. Piske anpil moun fè menn aktivite a, sa fè komès sa yo pa rapòte anpil lajan vre, e medam yo pa jwenn mache pou vann pwodui yo nan zòn nan.


Entèvenan yo pandan konferans lan
Photo: Josué Michel

Tablo sonb sa a montre nesite pou medam k ap viv nan Jerizalèm ak Kanaan leve kanpe pou pran desten yo an men. Nou dwe aji toutotan nou kapab paske chanjman sosyete a konsène nou tout.

Se poutèt sa, òganizasyon fanm MOFALAK ki nan zòn Jerizalem ak Kod15 ki nan Kanaan mande tout sektè yo tankou Leta ak prive pou pote solidarite yo ak nou pou n kontinye batay kont tout fòm vyolans sa yo k ap komèt sou fanm nan zòn nan ak nan sosyete a. Fanm yo dwe prezan pou yo konnen ki desizyon k ap pran, eske li anfavè yo, paske se konstitisyon an ki ba yo dwa sa a. Nou menm fanm Jerizalèm/Kanaran, nou bezwen ankadreman pou n patisipe nan desizyon k ap pran yo sitou pou sa ki gen a wè ak devloman zòn nou ak peyi nou.

Konsa pou 8 Mas 2017 la, nou lanse yon seri aktivite pou fè pase revandikasyon nou yo sou tèm : « Kota Fanm yo dwe respekte nan tout espas desizyon yo pou yon devlopman dirab ».

Pou otantifikasyon:
Sanièce Petit Phat
Kowòdonatris MOFALAK
Marie Michelle Duvelson
Responsab Komisyon Fanm KÒD 15

Laprezidans chanje tèt ! Palman an chanje pèsonèl politik !

Pwojè dominasyon / piyaj peyi a rete tennfas !

Nan dat 7 fevriye 2017, apre yon eleksyon kout pa konprann, yon prezidan enkilpe, Jovenel Moise, prete sèman kòm 58e prezidan peyi a. Menm jan ak eleksyon 2005 ak 2010 yo, eleksyon 2015-2016 yo fèt anba kontwòl fòs Nasyonzini yo ak anbasad gwo peyi enperyalis yo.

Monte Jovenel Moise sou pouvwa a ak yon majorite palmantè Tèt Kale ak alye, senbolize kontinite rejim Tèt Kale a, kontinite politik piyaj peyi a epi kontinite koripsyon ak okipasyon /dominasyon peyi a. Nan sans sa a, menm si Mateli ak Jovenel ka diferan nan tanperaman yo, men li klè, yo se 2 kabrit Tomazo. Konpòtman kè kontan, griyen dan, prezidan enkilpe a douvan cha charabya ansyen prezidan Mateli nan kanaval Okay la, se yon egzanp aklè ki montre kouman 2 kolabo sa yo bobo youn ak lòt.

Pandan yon dividal sitwayen fanm kou gason nan peyi a branche sou taktik di betiz ak fè betiz pou distrè popilasyon an, gen anpil koze enpòtan k ap regle e ki kapab angaje lavni peyi a pandan anpil tan ankò. Jan MPDP toujou di l, gen yon pwojè antinasyonal ak antipopilè k ap deplòtonnen nan peyi a. Jovenel Moise ak Palman Tèt Kale ak alye yo monte sou pouvwa a pou kontinye egzekite pwojè sa a. Pwojè sa a vize :

Tabli zòn franch touristik, endistriyèl ak agrikòl pou pwodui pou mache entènasyonal la nan piye fòs travay ayisyen ak ayisyèn pou granmesi ;

Eksplwate san gade dèyè tout richès nou gen anba tè ak anba lanmè peyi a°;

Adapte lwa ak konstitisyon peyi a ak pwojè dominasyon / piyaj la pou dappiyanp lan ka kontinye fèt legalman epi konstitisyonèlman ; Se nan sans sa a chanm depite a kouri mete kanpe yon komisyon pou fè pwopozisyon sou refòm ki dwe fèt nan konstitisyon peyi a ;

Ranfòse epi oryante tout enstitisyon ki dwe jwe yon wòl enpòtan nan aplike ak estabilize pwojè dominasyon / piyaj la ;

Mete pèp la deyò nèt sou sèn politik la pou fini ak koze pèp ap chwazi moun pou mete nan tèt peyi a.

Se pou tout rezon sa yo, gwo peyi enperyalis yo ak oligachi a te fè tout sa yo kapab pou pran kontwòl eleksyon yo, pou mete moun yo vle nan palman an ak nan Laprezidans. Se sèten, aplikasyon pwojè sa a

suite à la page(15)

René Préval : Moins ange que démon…!

Par Robert Lodimus

« Si la mort est là, c'est que je ne suis plus là, il m'est donc impossible de la rencontrer. La sagesse consiste donc à acquérir de la distance à l'égard de l'idée de la mort. Car si l'homme est occupé à penser à la mort, il ne peut être heureux. »

(Épicure)

Le téléphone a sonné tôt. Assis à un coin de la table, nous buvions notre café au lait sans sucre à petites gorgées. Notre habitude de vie n'a pas changé depuis 14 ans dans cette contrée nordique. Tous les matins, nous répétons les gestes mécaniques dans une mégapole vorace, dévoreuse d'illusions, et qui utilise la sève brute du *cosmopolitisme* pour nourrir les branches et les feuilles de son *arbre oligarchique*. Les *naufragés de l'existence humaine* y arrivent avec des valises de rêves qui ne seront jamais comblés. Nous pouvons les croiser du regard dès la pointe de l'aube, se dirigeant à la hâte vers les divers points de pénitence aménagés par les « *dieux du capital* ». Après avoir épuisé leur énergie jusqu'à la dernière goutte, ils reprennent la route en sens inverse au crépuscule du soir, afin de regagner un logis situé quelquefois dans un quartier miteux, où dans chaque coin est empilé un lot de difficultés sociales et économiques qui resteront sans solution. Albert Einstein, malgré l'étendue de sa science, avait-il prévu que le *capitalisme* métamorphosé en néolibéralisme possédait l'*intelligence*, le *génie*, la *capacité* d'inventer des problèmes qui exigeraient carrément une opération de « *dynamitage* »?

Comment raisonner les « Shrek » des États hégémoniques qui goinfrent les *richesses universelles* ? Ces *ogres milliardaires* arrogants se gavent de la chair et se soûlent du sang des petites gens : les éternels exploités qui sont racontés en détail dans « *Les saints vont en enfer* » de Gilbert Cesbron. Les *pèlerins de l'appauvrissement* se couchent à peine, que déjà ils doivent se redresser dans leur couche, les yeux encore remplis de sommeil, pour reprendre les périples et les péripéties des journées désespérantes. Non, si nous ne sommes pas égaux dans la *vie*, nous ne saurions l'être dans la *mort*. Les *riches* ne décèdent pas comme les *misérables*. Leur lit de trépassement est entouré de *spécialistes de la science médicale*. Des médicaments non utilisés parsèment leur table de chevet. Ils reçoivent des *doses de morphine* qui leur permettent de s'éteindre paisiblement. Sans souffrance. Dans la dignité. En cas d'incurabilité, ils disposent de moyens financiers qui leur concèdent le privilège de se rendre dans un pays étranger où la loi l'autorise, pour se faire *euthanasier*. Les dépenses pour les cérémonies funèbres ne soulèvent aucune crainte dans leur famille. Les nécessiteux ne jouissent pas des considérations réservées aux *mourants nantis*. Ils souffrent. Ils sont terrassés par les secousses et les crises de l'agonie jusqu'à ce qu'ils atteignent le *vide de l'inexistence*. Et encore, bien des fois, les proches parents doivent se transformer en *fildeféristes de la mendicité* pour satisfaire décemment les exigences des obsèques. Les gueux de *Bronx*, de *Harlem*, de *Cité Soleil*…, ne meurent pas comme *Steve Jobs*. Lazarre est-il vraiment au « *paradis* »?

Nous étions rendus loin dans nos réflexions serpentines. Les ragots et les témoignages à propos du carnaval organisé aux Cayes par Jovenel Moïse pour sa clique de débauchés s'élevaient comme de la fumée sale dans un ciel d'indignation sociétale. Nos pensées se sont arrêtées à Charles Perrault qui écrivit en réponse aux épigrammes provocateurs de Nicolas Boileau : « *Nous dirons toujours des raisons. Ils diront toujours des bêtises.* » Que voulez-vous ? Chaque époque apporte son *lot d'imbéciles*, sa *classe de voyous*, son *troupeau d'idiots*…



Les funérailles de l'ancien dirigeant d'Haïti ont été célébrées le samedi 11 mars à la capitale.

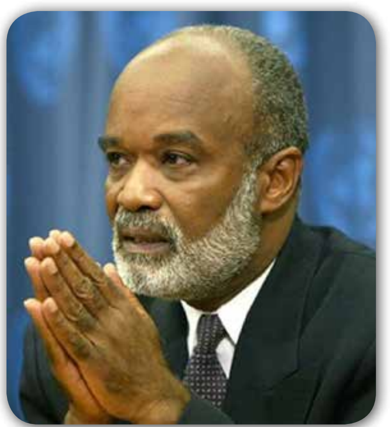
La sonnerie de notre téléphone ressemblait étrangement à celle du « *Glas Romain* ». Ces « *cloches de la mort* » qui produisent des frissons d'émoi et qui provoquent des transports de *frayeur* dans les cœurs sensibles ne sont-elles pas toujours porteuses de *tragédies humaines* ? Le locuteur matinal était familier à notre entourage réduit à une peau de chagrin, depuis que nous avons pris l'habitude de publier régulièrement notre série d'*analyses économico-politiques* dans les médias écrits et sur les réseaux sociaux. Certaines connaissances nous ont fuis comme la peste. Mais peu importe! Et nous le répétons : « *Nous sommes des artisans vaillants de la conscience révolutionnaire. Nous faisons partie, à notre façon, des militants de la libération des masses populaires …* » Cependant, et fort heureusement, ce patriote honnête, qui réside au pays limitrophe, a bien compris lui-même le sens de nos implications sociales et politiques. Après tout, n'est-il pas lui aussi une *victime nostalgique* de l'*errance migratoire* qui asphyxie les habitants des régions de la périphérie ? Combien sommes-nous aujourd'hui dans cette jungle sauvage de l'expatriation forcée et douloureuse ? Ces visages flétris qui sourient malgré tout dans leur misère dévorante que nous aurions aimés revoir sous la chaleur du soleil de la terre natale avant de traverser dans l'au-delà ne continuent-ils pas de nous hanter dans cette arène de xénophobie ingrate qui, hier encore, faisait exploser les *atomes de révolte* du poète et romancier haïtien Anthony Phelps ? Les souvenirs brutaux des porte-faix résignés qui se cassent en deux sous le poids de leur fardeau et qui s'efforcent de ne pas grimacer leurs souffrances à la lumière du jour ne se bousculent-ils pas toutes les nuits dans notre cerveau en mouvement perpétuel? Comment pourrions-nous oublier les milliers d'écoliers qui quittent le ventre vide les bourgs et les villages tous les matins et qui fréquentent une piteuse « école » aménagée sous une tonnelle en feuilles de latanier? Ils sont assis à même le sol. Et ne disposent ni de *professeur compétent*, ni de *banc*, ni d'*eau*… Sinon que d'un vieux *tableau noir* suspendu à une branche de manguier stérile et de quelques *bâtonnets de craie blanche*. Nous revoyons à l'instant ce paysan sale et déchiré juché sur la crête d'une montagne élevée aux confins de l'Anse-à-Foleur et qui nous apprenait qu'il était le seul instituteur de ce village misérable, oublié, complètement perdu entre les falaises et la mer de l'île de la Tortue. « *Et pourtant, je sais à peine lire et écrire. C'est mieux que rien* », avouait-il, en se grattant la tête. Nous étions en compagnie de quatre autres personnalités qui sont aujourd'hui toutes décédées. C'est une grande générosité de savoir partager avec les autres le peu que l'on dispose pour sa propre survie. Cela nous rappelle le récit de la pauvre *veuve* et du *prophète* rapporté dans l'*Ancien Testament*. La petite portion de farine s'est multipliée à l'infini. Pour avoir fait presque le tour de la presqu'île d'Haïti, nous restons, – *parmi d'autres* –, un témoin important de la *misère de nos concitoyens*. Le *temps apocalyptique* a enfilé ses *bottes de sept lieues*. Certains d'entre nous en retireront-ils les privilèges et les profits de « soulageance » que l'on peut hériter d'un *monde libéré* de la *cruauté impériale* ?

…Et la voix familière visiblement contrariée, teintée de *tristesse colérique* me martelait toujours les oreilles : « *On a profané le cadavre du président… Et on dit qu'il a été empoisonné comme Yasser Arafat* !»

Pendant que le camarade continuait de s'emporter au téléphone, mon cerveau a effectué une *analepse*, comme dans un vieux *western de Sergio Leone*. Mes souvenirs m'ont transporté une vingtaine d'années en arrière dans la commune de l'Arcahaie. Les plongeurs étaient en train de sortir de l'océan les corps des *500 victimes* du naufrage du navire *La Fierté Gonavienne* survenu à l'aube du 8 septembre 1997, à 200 mètres du port de Montrouis. Le pays était en émoi. Le président René Préval assistait à l'opération de repêchage, tout en se désaltérant avec une *bouteille de boisson gazeuse*, sous les yeux étonnés et critiques de nombreux curieux qui s'étaient transportés sur les lieux du cataclysme. La télévision locale a retransmis des images de la scène. Le « *chef* » répondait plus tard aux moralistes : « *J'aurais donc dû me laisser mourir de soif…?* »

7 février 1986 a complètement modifié les *mœurs sociales* et les *comportements politiques* en Haïti. La victoire partielle des *couches populaires* sur le *duvaliérisme* est aussi devenue des émétiques de l'*indécence*, de la *goujaterie*, de la *cruauté*, de la *corruption et* de la *dépravation*… C'est vrai qu'à chaque *1r et 2 novembre, jours des morts*, des *indigents* vont grimper sur les caves des cimetières pour offrir des spectacles inusités : *propos obscènes, déhanchement impudique, assaisonnement de partie génitale* avec du *clairin* mélangé aux *piments forts*. Pour des raisons liées à des *schèmes de culture*, ces individus violent insouciamment les espaces des *sanctuaires réservés au repos des défunts.*

En décembre 2002, le mercenaire Amiot Métayer, – *le lavalassien assassiné en 2003, qui retourna sa veste contre son patron Jean-Bertrand Aristide* –, et quelques « *malandrins* » de son état major, à bord d'une vieille *Jeep Wrangler* couverte de boue, n'avaient pas hésité à fendre en deux le *convoi funèbre* qui conduisait notre mère à sa dernière demeure. Les membres de la famille nous demandaient sagement d'obtempérer à cette *effronterie inqualifiable*. 7 février 1986, au-delà de tout ce qu'il aurait permis positivement de conquérir, doit être aussi considéré comme étant le *commencement de la déliquescence sociétale* et la *consécration du médiocratisme intellectuel* que nous observons en cette sombre période de consternation et de déception : des *présidents,* des *premiers ministres,* des *ministres,* des *sénateurs,* des députés, des *maires,* des *directeurs généraux,* des *juges,* des *avocats,* des médecins, des *professeurs,* des *prêtres*, des *pasteurs protestants*, des *journalistes* qui s'arcboutent à une *créolophonie lamentable* sous le couvert d'un *pseudo-nationalisme*. Le vrai problème : ils sont, pour la plupart, tout à fait incapables de *lire correctement* et de *parler couramment* la *langue d'Anatole France* ! Au moins les dirigeants duvaliéristes, – *vous l'admettrez sans doute* –, malgré les reproches sévères que l'on eût pu leur adresser par rapport à leur conduite criminelle et malveillante, savaient *lire*, écrire et *compter*. Ces créatures « *perséphoniennes* » furent animées de *mauvaise foi*. Elles reproduisirent dans la société haïtienne les « *monstruosités* » pratiquées sous le règne abominable de l'*hitlérisme* ou du *mussolinisme*. Alors qu'ils avaient les *moyens intellectuels et professionnels* de servir valablement leur pays. C'est également pour ces raisons que nous n'arrêterons pas de verser la *décadence dévalorisante de la Nation* au compte du *duvaliérisme destructeur et prévaricateur*. Par ailleurs, nous comprenons les réticences des citoyens originaires des *milieux familiaux honnêtes,* lorsqu'on leur propose des fonctions importantes au sein de l'Administration publique haïtienne. Dans l'état actuel de cette *poubelle à ciel ouvert*, seule une « Révolution » permettra de sauver au moins quelques meubles. De les désinfecter. De les assainir. Quant aux « *portions inutilisables*, *irrécupérables* », il faut avoir le courage de les jeter au *feu du changement.* De les brûler sur les places publiques. On ne badine pas avec une « *Patrie* » que de pauvres et malheureux Africains arrachés à leurs terres et sevrés sauvagement de leurs familles ont accouchée dans les *souffrances abyssales* de l'*esclavagisme européen*.



Certains se demandent encore à cette heure si l'homme de la Marmelade était l'« apôtre des pauvres » ou le « représentant iconique d'une caste »?

Les États-Unis, le *Canada* et la *France* viennent encore d'installer un « *valet de la mafia locale* » à la présidence d'un pays qui a gagné son rang prestigieux au sein des sociétés mondiales sur les champs de l'honneur et de la gloire. Le *Core Group* a exigé la formation d'un « parlement » qui transpire le « *crime organisé* ». Le « *palais législatif* » ne s'est-il pas transformé en un repaire de *délinquants*, de *vassaux félons*, de *bandits*, de *malfaiteurs* de tous poils : *tueurs à gage*, *vendeurs de drogue*, *kidnappeurs*, *agents de la CIA*, *violeurs et batteurs de femmes*, *dilapidateurs des fonds publics*…?

Le vendredi 3 mars, aux environs de midi, la photo mortuaire de René Garcia Préval à moitié nu voyageait déjà sur les réseaux sociaux. Cet « *acte grossier* » a soulevé l'ire de la population. Les auteurs de cette bévue regrettable – *si c'en est vraiment une* – mériteraient d'être sanctionnés. Les funérailles de l'ancien dirigeant d'Haïti ont été célébrées le samedi 11 mars à la capitale. Tout de suite après la cérémonie funéraire au kiosque Occide Jeanty, le cadavre a pris la direction de la commune de Marmelade pour la suite des rituels de l'inhumation.

Le *politicien* auquel était incombée la tâche d'écrire l'*oraison funèbre* de René Préval a dû avoir l'esprit tourmenté. Parler d'un « *tel personnage* » exige une gymnastique de précautions minutieuses, ne serait-ce qu'au niveau du choix de la *sémantique*. C'est à Jacques-Bénigne Bossuet qu'aurait dû être confiée cette délicate responsabilité : « Ô Dieu! Qu'est-ce donc que l'homme? Est-ce un assemblage monstrueux de choses incomparables? » Et nous ajouterions : *de choses irrévélables*. Qui a le pouvoir de percer le « *mystère de l'Être* » retranché complètement derrière l'*opacité de son imprévisibilité*, si ce n'est le « *Créateur* » : Celui qui demeure à tout jamais *omniscient, omnipotent* dans sa *Sagesse immesurable* ?

Le « *défunt* » soulève à la fois l'« *admiration* » et la « *déception* » dans la *mémoire collective*. La lourde « *carapace politique* » qu'il a portée jusqu'au jour de son trépas a été moulée

suite à la page(16)

Un Carnaval en mode trivial pour masquer les contradictions d'un pouvoir au service de la corruption !

Par Erno RENONCOURT

Sous le regard d'un monde secoué par l'émergence d'une onde politique de plus en plus réactionnaire, Haïti bascule dans une obscurité qui facilite le recyclage d'un modèle économique et social d'exclusion vieux de plus de deux siècles. Malgré les urgences sociales après le passage de l'ouragan Matthew, malgré le contexte d'illégitimité d'un président sur lequel pèse de lourds soupçons de blanchiment d'avoir, les premiers actes du nouveau président ont consisté à multiplier les festivités carnavalesques dans toutes les grandes villes du pays.

Célébrer l'indigence et bafouer l'intelligence

On eut un pays en fête pour célébrer une croissance économique certaine justifiant la reconduction au pouvoir de l'équipe « Tèt Kale » après un an d'une longue bataille électorale sur fond de fraudes et d'irrégularités.

Ainsi Pendant toute la saison allant de la fête des Rois au mercredi des cendres, de nombreux médias haïtiens ont diffusé sans intermittence et sans retenue des bruits d'une indigence en fête.

Ce sont de échos sourds et frustes d'une sous humanité qui débride de vulgarité et d'obscénité en lieu et place d'intelligence et de noblesse. Ce sont des échos tonitruants d'un modèle d'existence qui dissimule très mal une absence de goût, de culture, de civilité et de décence malgré l'apparente exubérance de luxe dans laquelle se vautrent les promoteurs de cette indigence. Ce qui devait, à intelligence partagée, leur ouvrir la voie aux vraies valeurs. Bien au contraire.

On eut dit que la raison a catalogué les tenants et sympathisants de cette forme d'expression urbaine dans ce rayon de l'humanité où germent et foisonnent en abondance, dans la caraïbe, les fumiers, où les fleurs, de l'indigence. Comme toute chose humaine participe d'une étrange dualité, c'est sans doute le versant opposé des fleurs de givre de l'arctique.

Dans les deux cas certaines conditions climatiques et environnementales permettent l'éclosion de ces deux espèces rares que tout oppose au premier contact. Car l'une attire, l'autre repousse. Si les fleurs de givre de l'arctique étonnent par leur beauté et leur fragilité, les fleurs de l'indigence de la caraïbe révoltent par leur pestilence et leur résilience. Pourtant dans leur dualité apparente, ces deux espèces causent du tort à leur écosystème. En effet, il parait que les fleurs de givre libèrent du méthanal qui altèrent la couche d'ozone et contribuent probablement au réchauffement climatique ; tandis que les fleurs d'indigence irradient une énergie négative qui pollue la vie et obscurcit tout.

Deux versants d'une même cause : indigence fumeuse et accointances douteuses

C'est sans doute l'expérience amère que vivent ceux et celles qui subissent aujourd'hui les foudres obscènes du roi des indigents. N'ont-ils pas rendu possible l'éclosion de cette fleur d'indigence ? N'ont-ils pas dansé et fait la révolution pour un nouveau contrat social au son de cette même vulgarité qui les inonde et les foudroie ? Et oui, tous ceux et celles qui sont souillés par les insultes de l'ex président Martelly avaient dansé à une époque récente les mêmes échos vulgaires qu'ils dénoncent aujourd'hui. C'était en 2004 le temps de la révolte contre la seconde présidence d'Aristide.

184 fanions, comme autant de factions représentant la diversité macoutique haïtienne dans ses ramifications et ses accointances douteuses furent mobilisés. Étudiants, intellectuels du cercle de l'Ambassade de France, religieux, Directeurs d'opinion, hommes d'affaires et leaders politiques avaient tous répondu à l'appel : GNB : « Grenn Nan Bounda An Ale » !

C'est vrai que la vulgarité actuelle est dénoncée...encore tout fébrilement par certains écrivains. Mais comment croire à la dénonciation intellectuelle de l'obscénité quand ces intellectuels avaient eux aussi fredonné en 2004 les Mêmes échos vulgaires pour boycotter les festivités du bicentenaire ? En cette saison, Martelly était le roi de l'animation du mouvement politique. Il cristallisait l'insolence de la rébellion contre Aristide. Preuve encore s'il en était besoin que les ennemis du peuple haïtien servent le même intérêt. Même si conjoncturellement des nuances les séparent.



Malgré le contexte d'illégitimité d'un président sur lequel pèse de lourds soupçons de blanchiment d'avoir, les premiers actes du nouveau président ont consisté à multiplier les festivités carnavalesques dans toutes les grandes villes du pays

Et grâce à ce beau monde peuplé d'imposteurs, à bon port Haïti est arrivée. Car désormais, il flotte sur Haïti une indigence pesante chargée d'une énergie négative qui court-circuite toutes les forces de progrès du pays.

Le bon sens s'accorde à reconnaître qu'un pays est en déconfiture imminente quand, parmi les puissants, ni dans les ordres religieux, ni dans le monde des arts et de la culture, ni dans le secteur des affaires, ni dans le pouvoir judiciaire, aucune voix dissidente ne s'insurge contre la vulgarité triomphante. Et pas que ! Car cette vulgarité n'est que la fleur de la promesse indigente qui nous vaut d'avoir un inculpé comme Président alors qu'ailleurs pour bien moins les juges assument leur instruction sans faire obstruction à la justice. Fait monstrueusement indigent que tous les médias passent sous silence.

La Morale de tout ceci est qu'on ne respire et ne flirte pas impunément avec la fleur de l'indigence. La vulgarité qu'on laisse retentir nous revient toujours au plus profond de la gorge...Aujourd'hui, si elle prend la forme d'un fumier de banane aux arômes fétides qui ébruite des froissements obscènes ; demain elle prendra sa vraie nature : le fascisme pur et dur. D'ailleurs le contexte mondial s'y prête aisément.

Au vrai, ce sont les accointances douteuses de la petite bourgeoisie intellectuelle haïtienne, constituée pour une bonne part d'intellectuels précaires, de journalistes affamés, de patrons de presse prêts à toutes les compromissions et de politiciens flirtant avec toutes les nuances merdiques du macoutisme qui nous valent aujourd'hui le triomphe de cette vulgarité.

Indigence d'hier et d'aujourd'hui au service de la même cause

Le triomphe de l'indigence politique en Haïti n'est qu'un piratage du pouvoir, une confiscation du suffrage populaire par le secteur mafieux des affaires (y en a-t-il un autre ?) au profit de l'escroquerie et de la criminalité. Et la vulgarité n'est que le bruit divertissant de ce piratage pour abrutir les masses. Et les médias, en la relayant ne font que jouer leur rôle, comme les intellectuels ont joué leur rôle en 2004. D'ailleurs en regardant les noms des ministrables qui circulent, on retrouve de vielles connaissances de l'indigence médiatique et poétique haïtienne.

Ainsi, il y va du devoir de ceux qui sont résolument opposés à cette indigence de revivifier les héros des luttes populaires et paysannes d'ici et d'ailleurs afin d'offrir aux masses des modèles capables de fortifier leur dignité et de structurer leur révolte.

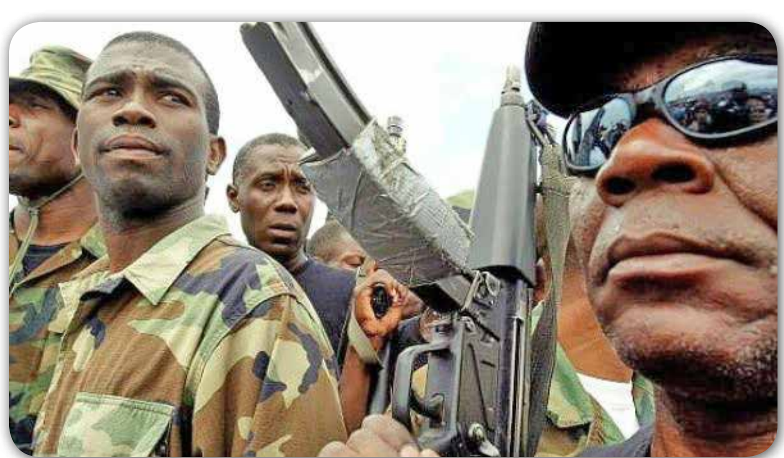
C'est la mort de l'idéologie au profit du marketing célébrant la réussite individuelle qui nous vaut aujourd'hui cette détresse qui vulgarise la sous humanité comme valeur. Il est temps de commencer par organiser sérieusement la résistance à l'indigence loin des sommets des accointances douteuses faites d'ambivalence (Laloz) et de duplicité en puisant dans les légendes des révoltes populaires.

Les peuples ont besoin de héros pour galvaniser leur énergie et doper leur indignation. Non, ce n'est pas le Peuple Haïtien qui est indigent. C'est le leadership religieux, culturel, politique, social et économique qui s'accommode trop facilement de la bêtise. Qui pour survivre, qui pour échapper à la précarité, qui pour exalter le goût des mesquineries d'ailleurs, qui pour s'enrichir, qui pour s'avilir et s'encanailler. Qu'importe la forme de cette indigence ; il est certain qu'elle dissimule très mal une profonde détresse humaine qui annonce le temps des révoltes.

De toute évidence, quand l'incivilité et la vulgarité deviennent source d'inspiration et de jouissance pour les artistes et les muses, c'est qu'il est temps de hâter la venue d'autres modèles en faisant mûrir les raisins de la colère pour défendre la dignité contre toutes les indigences.

Le Grand Soir 10 mars 2017

Having “Helped” Overthrow Aristide, Guy Philippe Knows “Too Much” and is a “Danger” to U.S., Lawyer Claims



Haitian “rebel” leader Guy Philippe (left) in 2004. Accused of drug trafficking and money laundering, he was arrested on Jan. 5 and extradited to Miami, where his lawyer moved to dismiss the case because the U.S. government’s conduct “is shocking and outrageous.”

By Kim Ives

“What goes around, comes around,” says the proverb, and former Haitian “rebel” leader Guy Philippe must be pondering this karmic truth as he languishes in his Miami, FL jail cell.

In February 2004, he played a key role in helping U.S. Special Forces kidnap then President Jean-Bertrand Aristide from Haiti and whisk him off to a seven year exile in Africa. Today, Philippe claims, through his lawyer, that U.S. government agents illegally kidnapped him from Haiti on Jan. 5, 2017 and, with “shocking and outrageous” conduct, flew him to Florida to stand trial because he has “too much information” about Washington’s overthrow of Aristide.

In November 2005 (21 months after the coup against Aristide), a U.S. grand jury issued a three count indictment against Philippe for drug trafficking and money laundering between 1997 and 2001. After his arrest in Haiti and transport to Miami, Philippe pled not guilty to the charges through his Hollywood, FL-based lawyer, Zeljka Bozanic. On Feb. 28, 2017, she filed with U.S. District Court in Miami two motions to dismiss and one motion to abate (temporarily suspend) the case against Philippe.

One motion to dismiss argues that the U.S. took too long to arrest Philippe, 49, since the 2005 indictment. “[T]here was and has been no activity whatsoever and no effort by the United States to bring Mr. Philippe to trial until the Defendant’s kidnapping on Jan. 5, 2017,” Bozanic argues.

Whether through ignorance or dishonesty, this assertion is patently untrue, since agents of Haiti’s Anti-Drug Trafficking Brigade (BLTS) and U.S. Drug Enforcement Agency (DEA) made at least two highly-publicized joint raids to capture Philippe in Haiti in 2008 and 2009. Philippe, then living in the remote seaside village of Pestel, “narrowly escaped capture by fleeing on foot into the hills,” a Wikileaked 2009 U.S. Embassy cable explained.

Furthermore, prosecuting U.S. Attorney Wifredo Ferrer released a statement on Jan. 6 saying that “the passage of time does not thwart the unwavering commitment of [my] office and our local and international law enforcement partners to identify, apprehend, and prosecute narcotics traffickers and money launderers who threaten the global community.”

The second motion to dismiss argues that men “believed to be agents of the United States” arrested Philippe in Port-au-Prince on Jan. 5 and were ready to kill him. The Haitian government and witnesses say that Haitian police made the arrest without a struggle.

“We took him like a baby,” one Haitian police officer said, according to the *Miami Herald*.

Nonetheless, Bozanic decries that “Philippe’s head was covered by a hood” and that he “was held in a car for approximately three to four hours... [and] forced to sit on a very hot floor of the vehicle as the engine was right underneath him [sic]... without any food or water.”

“The Defendant here asserts that the conduct of the United States was so unconscionable as to constitute a violation of substantive due process,” Bozanic wrote, and “the United States actions should shock the judicial conscience of this Court sufficiently to trigger due process sanctions, including dismissal of the [...] indictment.”

Bozanic admits that she “is aware of the Ker-Frisbie Doctrine which in essence states that once the Defendant is before the Court, the Court has jurisdiction over his person.” However, she still “moves to dismiss because the conduct of the United States was so outrageous that an exception to the Ker-Frisbee [sic] Doctrine does indeed apply.”



Guy Philippe (left) campaigning in 2016 for senator with Jovenel Moïse, who became Haiti’s president on Feb. 7.

Most significantly, in the same motion, Bozanic says that “Mr. Philippe has been a thorn in the eyes [sic] of the United States Government for many years.” She says he “helped the United States oust former Haitian President Aristide in coup d’état [sic]” and that therefore he “simply had too much information and became a danger for the government of the United States.”

The statement is significant because it is the first time that Guy Philippe has publicly admitted to his long-suspected collusion with Washington in Aristide’s 2004 overthrow. Philippe’s force of a few hundred ragtag “rebels” in Cap Haïtien was used by U.S. Deputy Chief of Station Luis Moreno as a threat to browbeat Aristide into agreeing to leave his Tabarre home for an airport press conference on Feb. 29, 2004 (Philippe’s birthday). Instead, at the airport, Aristide, his wife, and his private security contingent were all forced to board an unmarked U.S. aircraft, on which they were flown to the Central African Republic. From exile the next day, Aristide called it a “modern-day kidnapping.”

In 2006, author Peter Hallward asked Guy Philippe in a long interview if he had received any assistance from the U.S. and France as he organized and outfitted his anti-Aristide “rebels” in the Dominican Republic from 2001 to 2004. Philippe was evasive but said: “There are some things I cannot reveal at this point, but everything’s in [my] book which will appear in 2012, whether or not I myself am still alive.” Philippe’s book has still not been published.

Bozanic also filed a “Motion to Abate” the proceedings against Philippe because he “is entitled to immunity as a foreign state official of Haiti.” Officials of interim President Jocelerme Privert’s government said that Philippe would have had immunity under Haitian law if he had been sworn in for a six year term as Senator for the Grand-Anse department, the post to which he was elected on Nov. 16, 2016. Also, under the 2015 electoral law, official Haitian candidates are immune from arrest and prosecution. However, the police team that captured Philippe chose the period between the Nov. 16 elections and the Jan. 9 swearing-in of new parliamentarians, when the senator-elect was legally vulnerable.

On Feb. 7, Jocelerme Privert, whom Bozanic calls “a longtime political enemy of Senator Philippe,” passed the presidential sash to Jovenel Moïse, who is a close political ally of the former neo-Duvalierist “rebel” leader. Meanwhile, in Washington, DC, President Donald Trump succeeded Barack Obama on Jan. 20. Prosecutor Ferrer, an Obama appointee, resigned his post on Feb. 15 and stepped down Mar. 3. He is replaced by his assistant Ben Greenberg until Trump names and the Senate approves his successor.

Also on Feb. 28 (the court’s deadline for motions), U.S. Attorney Ferrer filed several motions *in limine* to prevent certain evidence from being presented by Philippe and his attorney. Most interestingly, Ferrer moved to prevent Philippe from “raising as a defense” that the monies he allegedly laundered “were derived – directly or indirectly – from the United States government or people authorized to work on behalf of the United States.” The reason? “The defendant’s failure to provide the adequate notice.”

Ferrer’s motions also seek to block Philippe’s official immunity defense as well as Philippe’s privilege of confidential marital communications with his wife, Natalie, who is a U.S. citizen. She also should not be able to invoke “her Fifth Amendment privilege to remain silent should she testify,” Ferrer said.

Bozanic – whose motions have grammatical errors, misspellings, and are missing many words – also asserts that “Philippe went to the U.S. Embassy [in Haiti] in 2006 [after the 2005 indictment] and was not arrested.” The U.S. State Department has not yet responded to *Haïti Liberté’s* queries as to whether Philippe did indeed visit the U.S. Embassy in 2006, and, if so, why, and what was discussed.

However, most importantly, both defendant Philippe’s and prosecutor Ferrer’s motions suggest that the financial and political links, deduced by many analysts, between Guy Philippe and Washington in Haiti’s 2004 coup d’état may finally be revealed... if the court allows it.

LES RÉVÉLATIONS DE WIKILEAKS ET LES CRIMES DE L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN !

RÉVÉLATIONS DE WIKILEAKS SUR LES PROGRAMMES D'ESPIONNAGE DE LA CIA EN EUROPE



La CIA s'est servie du consulat américain à Frankfort comme couverture pour mener ses opérations d'espionnage

Par Laurent DAURÉ

WikiLeaks a entamé le 7 mars une série de publications basées sur des documents internes de la CIA. Appelé « Vault 7 », le dossier représente la fuite la plus massive portant sur l'agence de renseignement américaine. Il concerne les activités d'espionnage et de piratage informatiques sur la période 2013-2016.

La source, qui selon WikiLeaks provient de la communauté des anciens hackers du gouvernement US et de ses sous-traitants, affirme vouloir « lancer un débat public sur la sécurité, la création, l'usage, la prolifération et le contrôle démocratique du cyber-arsenal ».

Les révélations montrent que la CIA a créé sa propre « NSA », c'est-à-dire un département dédié au développement et à l'utilisation de techniques de surveillance et de piratage informatiques. La documentation inclut des informations sur la façon d'exploiter les failles dans les téléphones portables fonctionnant avec les systèmes d'exploitation Apple, Android ou Windows, mais aussi dans les télévisions connectées Samsung.

On apprend également que la CIA s'est servie du consulat américain à Frankfort comme couverture pour mener ses opérations d'espionnage. WikiLeaks affirme que la ville allemande abrite le « Centre for Cyber Intelligence Europe » (CCIE), qui est la base logistique des hackers de la CIA couvrant l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

D'après les révélations, ces pirates informatiques bénéficient de passeports diplomatiques et de couvertures du département d'État. Les documents fuités comportent même un guide expliquant aux hackers de l'agence de renseignement comment préparer leur déplacement en Allemagne. Entre plusieurs conseils pratiques sur la compagnie aérienne à privilégier ou les dates des jours fériés sur place, on leur demande de déclarer aux autorités allemandes – le service des douanes en premier lieu – qu'ils viennent en tant que « consultant en support technique pour le consulat ».

WikiLeaks ajoute : « Une fois arrivés à Frankfort, les hackers de la CIA peuvent voyager sans contrôle aux frontières supplémentaire dans les 25 [autres] pays membres de l'espace Schengen – comme la France, l'Italie ou la Suisse. »

Les documents montrent également qu'il existe des collaborations approfondies entre la CIA et le MI5, l'agence de renseignement britannique, en ce qui concerne l'espionnage et le piratage informatiques. Un programme commun, nommé « Weeping Angel », porte sur la façon de transformer à distance des télévisions connectées Samsung en microphones afin d'enregistrer les conversations environnantes à l'insu des personnes concernées. Le dispositif est prévu pour donner l'impression que l'appareil est éteint.

Comme chacun pourra le constater, ces nouvelles révélations – solidement documentées – de WikiLeaks sur l'ampleur des opérations de surveillance menées par la communauté du renseignement US en Europe suscitent beaucoup moins d'écho et d'indignation au sein des médias dominants en France que les affirmations pourtant dénuées de preuve sur les prétendues actions de manipulation orchestrées par Moscou pour influer sur les processus électoraux des puissances occidentales.

Sans doute les commentateurs à géométrie politique variable estiment-ils que si les États-Unis espionnent les pays européens et en surveillent les populations, c'est pour notre bien à tous. Oncle Sam aurait en somme le droit – et même le devoir – d'être Big Brother.

Ruptures 9 mars 2017
Le Grand soir 10 mars 2017

LES RÉVÉLATIONS DE WIKILEAKS ET LES CRIMES DE L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN !

Par Andre Damon

La politique étrangère agressive de Washington est de plus en plus fréquemment présentée par les médias et les milieux politiques comme une réaction défensive au «piratage» et à «l'espionnage en cyberespace» effectués par les adversaires géopolitiques de l'impérialisme américain: la Russie et la Chine.

Pendant des mois, les chaînes de nouvelles ont été submergées d'allégations hystériques selon lesquelles la Russie aurait «piraté» le Comité national démocrate afin d'influencer les résultats de l'élection de 2016. Pendant que les médias de la presse et des réseaux télévisés se prêtaient frénétiquement à des dénonciations de la Russie, les États-Unis et ses alliés de l'OTAN mobilisaient des milliers de soldats et des centaines de chars d'assaut à la frontière de la Russie.

Comme si les accusations de manipulation des élections américaines ne suffisaient pas, les médias des États-Unis et ses homologues internationaux ont affirmé que la Russie s'était ingérée dans des élections en France, en Allemagne et dans d'autres pays éloignés. Avant le tollé actuel concernant le «piratage» des élections, l'administration Obama avait utilisé les allégations de «piratage» et de «vol de propriété intellectuelle» afin de justifier les sanctions économiques et militaires contre la Chine qui ont accompagné son «pivot vers l'Asie».

Chaque fois que le département d'État, la CIA et d'autres «représentants des services de renseignement» anonymes évoquent une autre supposée «cyber» provocation de la part des rivaux géopolitiques de Washington, les journalistes s'empressent de régurgiter ces accusations comme s'il s'agissait de faits, les accompagnant de graphiques superficiels et d'enregistrements d'hommes masqués dans des chambres sombres qui tapent agressivement sur des claviers d'ordinateur.

Mais le discours officiel d'un gouvernement américain bienveillant et bien intentionné qui est attaqué par des hordes de pirates informatiques russes et chinois, des espions, et des «trolls» a été renversé mardi avec la publication par WikiLeaks de plus de 9.000 documents démontrant les méthodes utilisées par la CIA afin d'effectuer des opérations criminelles de cyberespionnage, d'exploitation, de piratage et de désinformation à travers le monde.

Ces documents révèlent que la CIA a le pouvoir d'exploiter et de prendre le contrôle de n'importe quel appareil connecté à Internet, incluant des téléphones cellulaires et des télévisions «intelligentes». Ces outils, employés par une armée de 5.000 pirates informatiques de la CIA, fournissent à l'agence de renseignement les moyens d'espionner pratiquement n'importe qui, à l'intérieur ou non des États-Unis, incluant des gouvernements étrangers, «ami» ou ennemi, ainsi que des organisations internationales telles que les Nations Unies.

Les documents de WikiLeaks exposent les États-Unis comme étant l'«État voyou» et «cybercriminel» numéro un de la planète. Le monstrueux réseau d'espionnage américain, financé par des centaines de milliards de dollars en impôts, utilise



Les documents de WikiLeaks exposent les États-Unis comme étant l'«État voyou» et «cybercriminel» numéro un de la planète

des postes diplomatiques pour dissimuler ses activités de ses «alliés», espionner des dirigeants mondiaux, organiser des kidnappings et des assassinats et viser à influencer ou renverser des élections à travers le monde.

Mardi, l'ancien directeur de la CIA Michael Hayden a réagi aux révélations en se vantant: «Mais il y a des personnes que vous voulez que l'on espionne. Vous voulez que nous ayons le pouvoir d'utiliser le microphone de la télévision pour connaître les intentions de cette personne.»

On ne peut qu'imaginer les hurlements d'indignation que de telles affirmations évoqueraient dans la presse américaine si elles provenaient d'un ancien espion russe. Lors de ses commentaires, Hayden a à peine tenté de dissimuler le fait que les États-Unis mènent une opération d'espionnage et de sabotage politique qui ferait l'envie du président russe Vladimir Poutine ou du président chinois Xi Jinping.

Les documents de WikiLeaks démontrent que les États-Unis tentent de couvrir leurs opérations illicites en lançant de fausses alarmes, indiquant que leurs adversaires géopolitiques, incluant la Russie et la Chine, sont responsables de leurs crimes.

L'expert en cybersécurité Robert Graham a noté dans un blogue, par exemple, qu'«un chercheur dans le domaine des antivirus m'a dit qu'un virus qui avait été attribué aux Russes ou aux Chinois provenait en fait de la CIA, puisqu'il correspond parfaitement à une description faite dans les documents révélés».

Les révélations ont déjà commencé à avoir des répercussions dans le monde. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères allemand Sebastian Fischer a dit mercredi que Berlin prend ces révélations «très au sérieux», ajoutant qu'«il y a de plus en plus de révélations de ce genre». Pendant ce temps, le procureur général de l'Allemagne a lancé une enquête sur le contenu des documents, et un porte-parole a rapporté à Reuters que «Nous déclencherons une enquête si nous voyons des preuves concrètes d'actes criminels ou des coupables précis... Nous examinons la chose de très près.»

Les documents exposent l'utilisation par la CIA du consulat américain à Francfort en Allemagne comme base d'opérations d'espionnage à travers l'Europe, déployant un réseau d'employé des services de renseignement, incluant des agents de la CIA et de la NSA, ainsi que des militaires et des employés du département américain de la Sécurité intérieure. Bon nombre de ces agents ont reçu de fausses identités et des passeports diplomatiques afin de dissimuler leurs opérations des gouvernements allemands et européens.

Mercredi, le gouvernement allemand a répliqué en revenant sur ce qu'avait révélé Edward Snowden en 2013: que «des membres inconnus des services de renseignement américains ont espionné le téléphone cellulaire de la chancelière Angela Merkel», comme l'a déclaré le procureur général de l'Allemagne en 2015.

Les médias américains, fidèles à leur cause propagandiste en tant que bras droit de la CIA et des autres agences de renseignement, sont immédiatement passés à l'action pour minimiser l'importance des révélations et accuser la Russie, sans aucune preuve, d'avoir publié ces documents dans le but de miner les intérêts des États-Unis.

Avec approbation, NPR a cité les déclarations de Hayden: «Je peux vous dire que ces outils ne seraient pas utilisés contre un Américain», pendant que le Washington Post et une panoplie d'experts en sécurité disaient qu'il n'y avait rien à craindre des révélations de ces documents. NPR a cité favorablement un tel «expert», Jan Dawson, qui a déclaré, «Pour la vaste majorité d'entre nous, ceci ne s'applique pas du tout à nous... Tout citoyen respectant la loi n'a pas à s'inquiéter.»

Des déclarations aussi absurdes, concernant un organisme de renseignement dont les révélations de Snowden ont démontré qu'il espionnait les communications privées de millions d'Américains, pour ensuite mentir au public et au Congrès, ont été prises au sérieux par les médias américains.

Un jour seulement après les révélations de WikiLeaks, la machine médiatique mensongère tentait déjà de les présenter comme une conspiration russe contre les États-Unis et accusait WikiLeaks d'agir en tant qu'agent de puissances étrangères. «La Russie pourrait-elle avoir piraté la CIA?» demandait aux nouvelles du soir NBC mercredi, pendant qu'un autre segment était intitulé «Pourrait-il y avoir une taupe [russe] à la CIA?»

Les types d'espionnage et mécanismes de sabotage révélés dans les documents constituent un instrument clé pour la politique étrangère américaine, qui fonctionne à l'encontre des droits démocratiques de tous les peuples de la planète dans l'intérêt de l'impérialisme américain. Toutes les méthodes, qu'il s'agisse d'espionnage, de piratage, de chantage, de meurtre, de torture, ou alors, lorsque nécessaire, de bombardements et d'invasions, sont permises.

Wsws 9 mars 2017

WE ARE SURE TO HAVE A CAR TO FIT YOUR BUDGET • EASY FINANCING! BEST CHANCE TO GET APPROVED IS HERE! EASY FINANCING!††

Whether you're buying or selling a car, If You Can't Make It To Us,
We'll Pick You Up. Call 888-396-2567 For Complimentary Pick Up.

CARS STARTING AS LOW AS $3,995!
*2008 Dodge Caliber, 91k mi, STK#17934

CONVERTIBLES 33 IN-STOCK | COUPES 46 IN-STOCK | HATCHBACKS 25 IN-STOCK | MINIVANS 179 IN-STOCK | SEDANS 1105 IN-STOCK | UNDER $10,999 50 IN-STOCK | SUVs 720 IN-STOCK | TRUCKs 37 IN-STOCK

TAX SEASON IS COMING! DON'T GIVE UP YOUR REFUND!

MAJOR WORLD WILL DOUBLE YOUR TAX REFUND AMOUNT TOWARD THE PURCHASE OF A VEHICLE.^

WE ARE SURE TO HAVE A CAR THAT FITS YOUR NEEDS & BUDGET!

GET PRE-QUALIFIED IN SECONDS AT MAJORWORLD.COM WITHOUT IMPACTING YOUR CREDIT SCORE


'07 ACURA MDX
BUY FOR: $6,300 PLUS TAX & TAGS
104k miles, Stk#10125


'13 TOYOTA COROLLA
BUY FOR: $6,888 PLUS TAX & TAGS
52k miles, Stk#25124


'15 NISSAN VERSA
BUY FOR: $7,888 PLUS TAX & TAGS
11k miles, Stk#22078


'13 HONDA CIVIC
BUY FOR: $8,000 PLUS TAX & TAGS
Stk#15712, 31k mi.


'15 TOYOTA COROLLA
BUY FOR: $9,000 PLUS TAX & TAGS
37k miles, Stk#28083


'13 NISSAN ALTIMA
BUY FOR: $9,000 PLUS TAX & TAGS
15k miles, Stk#9724


'13 HONDA ACCORD
BUY FOR: $9,000 PLUS TAX & TAGS
34k miles, Stk#25637


'15 NISSAN SENTRA
BUY FOR: $9,488 PLUS TAX & TAGS
37k miles, Stk#30571


'15 FORD FUSION
BUY FOR: $10,750 PLUS TAX & TAGS
17k miles, Stk#24117


'14 NISSAN ROGUE
BUY FOR: $10,888 PLUS TAX & TAGS
39k miles, Stk#32001


'14 TOYOTA CAMRY
BUY FOR: $11,000 PLUS TAX & TAGS
25k miles, Stk#18692


'16 CHEVY CRUZE
BUY FOR: $11,000 PLUS TAX & TAGS
689 miles, Stk#29008


'13 ACURA ILX
BUY FOR: $11,888 PLUS TAX & TAGS
Stk#15579, 19k mi.

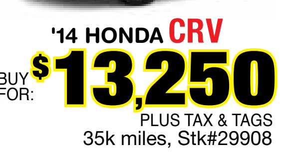

'14 NISSAN MAXIMA
BUY FOR: $11,888 PLUS TAX & TAGS
30k miles, Stk#18077


'16 VOLKSWAGEN JETTA
BUY FOR: $12,000 PLUS TAX & TAGS
6k miles, Stk#24998


'15 TOYOTA CAMRY
BUY FOR: $12,250 PLUS TAX & TAGS
29k miles, Stk#29481


'16 NISSAN ALTIMA
BUY FOR: $12,488 PLUS TAX & TAGS
16k miles, Stk#31811

'12 JEEP GRAND CHEROKEE
BUY FOR: $13,000 PLUS TAX & TAGS
20k miles, Stk#1934



'14 HONDA CRV
BUY FOR: $13,250 PLUS TAX & TAGS
35k miles, Stk#29908


2014 HONDA ACCORD
BUY FOR: $13,888 PLUS TAX & TAGS
Stk#29757, 37k mi.


'14 NISSAN MURANO
BUY FOR: $13,888 PLUS TAX & TAGS
22k miles, Stk#23332


'13 TOYOTA RAV4
BUY FOR: $13,888 PLUS TAX & TAGS
42k miles, Stk#24602


'13 MERCEDES C-CLASS
BUY FOR: $13,900 PLUS TAX & TAGS
24k miles, Stk#24152


'16 HONDA CIVIC
BUY FOR: $13,995 PLUS TAX & TAGS
21k miles, Stk#30974


'15 HONDA ACCORD
BUY FOR: $14,500 PLUS TAX & TAGS
7,055 miles, Stk#25130


'16 TOYOTA CAMRY
BUY FOR: $14,500 PLUS TAX & TAGS
5,673 miles, Stk#26635



'15 NISSAN ROGUE
BUY FOR: $14,888 PLUS TAX & TAGS
35k miles, Stk#31477


'13 FORD EXPLORER
BUY FOR: $14,888 PLUS TAX & TAGS
27k miles, Stk#20434

'14 NISSAN PATHFINDER
BUY FOR: $15,000 PLUS TAX & TAGS
46k miles, Stk#26411

'13 ACURA TL
BUY FOR: $16,000 PLUS TAX & TAGS
Stk#29003, 37k mi.


'13 MERCEDES E CLASS
BUY FOR: $16,800 PLUS TAX & TAGS
52k miles, Stk#17256


'16 CHRYSLER 300 C
BUY FOR: $18,888 PLUS TAX & TAGS
27k miles, Stk#29460



'15 TOYOTA HIGHLANDER
BUY FOR: $23,000 PLUS TAX & TAGS
Stk#29477, 40k mi.



'14 MERCEDES ML-350
BUY FOR: $23,888 PLUS TAX & TAGS
1 mile, Stk#31343


'14 ACURA MDX
BUY FOR: $26,000 PLUS TAX & TAGS
Stk#31247, 43k mi.

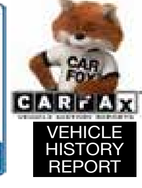

'16 BMW X5
BUY FOR: $39,000 PLUS TAX & TAGS
11k miles, Stk#30736

Don't Make Your Next Payment Until You Speak To Us!

MAJORWORLD.com

1-888-396-2567 43-40 NORTHERN BLVD. LONG ISLAND CITY, QUEENS, NY 11101









TIRED OF YOUR CAR? WE'LL BUY IT FROM YOU!

Prices include all costs to be paid by the consumer except for license, registration & taxes. Used vehicles have normal wear, tear & mileage, some may have scratches & dents. ††All applications will be accepted. Severity of credit situation may affect down payment, APR & terms. Bankruptcies and liens must be discharged. ^Will match maximum refund up to $3,000, must show proof of tax return. See dealer for details. NYC DCA#2003442, DMV#7117189. Publication date: 03/15/2017. Offers expire 48 hours after publication.

WE ARE SURE TO HAVE A CAR TO FIT YOUR BUDGET • EASY FINANCING! BEST CHANCE TO GET APPROVED IS HERE! EASY FINANCING!††

De Barack Obama à Donald Trump : une succession schizophrène aux États-Unis *(3ème partie)*

Par Tontongi

La surprise d'octobre

Onze jours avant les élections présidentielles et législatives du 8 novembre 2016, le directeur du FBI, James B. Comey, un homme qui avait montré quelques mois auparavant son dédain pour Mme Clinton, avait envoyé une lettre au Congrès indiquant que son investigation de celle-ci qu'il avait précédemment close, était rouverte à cause de nouveaux courriels qu'il aurait détectés concernant le mari d'une assistante de Mme Clinton, Anthony Winner, impliqué dans une investigation d'une affaire de relation sexuelle avec une mineure. Apparemment, une révélation sensationnelle et juteuse, comme on dit ici ; mais même si la lettre ne disait rien qui indique une quelconque dérive de Clinton, le voile de suspicion qu'elle étalait à son sujet était assez pour affecter la façon dont l'opinion de l'électorat allait percevoir la candidate. Une semaine plus tard, possiblement à cause du tollé général que la ci-devant lettre avait généré, le directeur du FBI fait publier une autre déclaration qui dit que la lettre en question n'affecte en rien la conclusion précédente du FBI, à savoir que son investigation de Mme Clinton était bien close et qu'elle n'avait commis aucun crime ! Naturellement, le mal était déjà fait.

Cependant, en dépit du grand dommage et de la suspicion désavantageuse que la lettre du directeur avait causés et de l'influence négative qu'elle pouvait bien avoir sur le vote de beaucoup de votants, il y a des analystes, y compris cet auteur, qui croient qu'il y avait beaucoup d'autres forces en mouvement dans l'élection de Trump. D'abord, il y a la fameuse notion nixonienne dite la *majorité silencieuse,* cet électorat potentiel, non enregistré dans les sondages, qui s'élance dans l'arène au dernier moment crucial pour élire son candidat de choix. Il prend la même forme, que ce soit dans les contextes de l'élection de Richard Nixon en 1968, du retrait de l'Angleterre de l'Union européenne en 2016, ou dans l'élection de Donald Trump en 2016 : invisible et silencieux, il frappe soudainement, comme si sorti de nulle part !7

Dans certains cas, cet électorat potentiel, cette *multitude qui vote en bloc,* peut aussi bénéficier la gauche, comme on l'a vu dans les élections de François Mitterrand en France en 1981, de Jean-Bertrand Aristide en Haïti en 1990 ou dans celle de Barack Obama aux États-Unis en 2008. Mais, la majorité silencieuse nixonienne et trumpienne est plutôt réactionnaire, animée des idées d'exclusion de l'Autre et de la pureté d'un passé non contaminé par l'intrusion des étrangers et des « races » jugées inférieures. Sa configuration dans l'élection présidentielle étatsunienne de 2016 soulève dans l'émoi de plus d'un le sentiment de résurgence du relent raciste qui n'a jamais tout à fait disparu dans le pays.

Il faut remarquer aussi que dans le cas de l'élection présidentielle de 2016, ce n'est pas seulement l'intervention de la majorité silencieuse qui a fait la différence entre la victoire et la défaite, mais l'action de sape conjointe entre la campagne de Trump et la grande puissance russe, utilisant ses vastes ressources d'espionnage et de renseignement pour faire pencher la balance au profit de Trump (par voie de dénonciation constante de Mme Clinton qui avait déjà les traits d'une amazone pas trop aimable...).

C'est intéressant que l'importance des implications de l'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle étatsunienne ait eu plus d'ampleur *après* l'élection et non *avant,* bien que l'information fût connue et largement distribuée dans la presse. On a dit que le FBI était au courant de l'immixtion russe et décidait de n'en pas faire un *big deal.* Curieusement, il paraît que l'administration Obama savait beaucoup sur le piratage par les Russes des institutions politiques du pays dans le contexte de l'élection présidentielle mais choisissait de n'en rien faire, assurée de la victoire prochaine de Clinton sur Trump, comme presque tout le monde, y compris la campagne de Trump elle-même, l'était. Pour cela, à la fois l'administration Obama, la direction du Parti démocrate et la campagne de Hillary Clinton choisissaient d'être prudentes, cherchant à éviter toute possibilité de débordement.



Le directeur du FBI, James B. Comey

L'ampleur de la réaction de la population, après l'élection, dit beaucoup sur la maturité de la culture politique du pays : semaine après semaine, les gens continuent à descendre dans la rue pour crier : « He is not my president ! » (il n'est pas mon président). Ces manifestants se sentent dupés par le système électoral étatsunien (partageant en cela l'expérience de l'électorat haïtien de ces dix dernières années). Ils sentent que la victoire leur a été volée. D'autres l'ont senti comme une sorte de coup d'État institutionnel, et cela d'autant plus que leur candidate, Hillary Clinton, dépassait son rival gagnant avec près de trois millions de votes populaires en plus. En effet, on peut parler ici d'un *coup d'État institutionnel* dans la mesure où les règles des institutions étaient manipulées et appliquées au dépens de *l'esprit* de la constitution...

S'agissant de l'élection de Trump, on peut donc en faire une analyse à *twa mouda,* à trois paliers qui se complémentent dans une synthèse dialectique : d'abord son effet illusionniste (un milliardaire né et élevé à New York City, diplômé d'une institution universitaire plus ou moins respectable, membre à part entière de la grande bourgeoisie affairiste, dont le père lui a laissé 14 millions de dollars pour commencer dans la vie, dandy et vulgaire tour à tour). Puis, il y a le fait qu'il a mené sa campagne électorale comme une série d'insultes ciblées contre chacun des seize candidats républicains qui s'opposaient à lui durant les élections primaires. Beaucoup d'entre eux, des politiciens chevronnés et respectés par leurs constituants, tels l'ancien gouverneur de la Floride Jeb Bush, fils et frère des deux précédents présidents Bush ; les sénateurs Lindsey Graham, Rand Paul, Marco Rubio, Ted Cruz ou l'actuel gouverneur du New Jersey Chis Christie, etc. Je me rappelle de l'un des débats télévisés où Jeb Bush, exaspéré par les attaques de Trump, lui dit : « Donald, tu ne vas pas t'acheminer à la présidence par des insultes ! » En fait, c'est exactement ce qui est arrivé en réalité. Trump a trouvé des insultes descriptives pour désigner chacun ou chacune de ses compétiteurs : Il appelle Jeb Bush « *low energy* » (pauvre d'énergie) ; Marco Rubio « little Marco » (le petit Marco) ; Ted Cruz « lying Ted » (Ted le menteur) ; il a suggéré dans un débat des candidats que Carly Fiorina, la seule candidate féminine du Parti républicain, n'a pas un visage attirant. Quant à Hilary Clinton, la candidate victorieuse à l'investiture démocrate, Trump l'a surnommée « crooked Hillary » (Hillary la corrompue).

Quand le public eut vu une vidéo datée de dix ans où Donald Trump, exhibant son machisme anti-femme, affirmait par sa propre bouche qu'il avait jadis touché des femmes parce qu'il était une « vedette », beaucoup croyaient que cela allait terminer sa candidature. Et les sondages le montraient qui descendait en chute libre.

Mais, ce que ces sondages d'opinion et l'expertise des commentateurs n'avaient pas détecté, c'étaient l'ampleur, la profondeur, la loyauté et l'enthousiasme des supporteurs de Trump. Il a dit un jour, au cour de la campagne présidentielle, qu'il pouvait tuer quelqu'un au grand jour au milieu d'une rue de la ville de New York, cela n'importunerait en rien ses supporteurs. Cet adage de Trump s'est révélé vrai, en tout cas son côté métaphorique, tout au long de sa campagne. À chaque fois que ses excès de langage semblait menacer sa chance, on le retrouvait plus fort qu'avant, si tant qu'une commentatrice de la télévision eut à dire dans une citation qui devient fameuse que les supporteurs de Trump le prennent au sérieux mais n'entendent pas littéralement ses déclarations, tandis que ses critiques ne le prennent pas au sérieux, mais acceptent littéralement ses déclarations. Tout cela indique aussi que la machine de propagande et d'agrandissement d'image qui supportait Trump marchait formidablement.

Le lendemain de l'élection de Trump à la présidence des États-Unis, un événement qui était pour moi aussi incroyable (même si plausible) comme le reste des observateurs, j'ai écrit un poème en anglais pour mettre en une perspective historique le choc que nous venions d'expériencer. Dans une partie du poème, je rappelle aux lecteurs qu' :

Après les journées glorieuses de 1989
Venait Napoléon le boucher de la liberté ;
Puis survenait la Restauration de l'ancien régime.
Après le parricide au Pont Rouge en Haïti
Venaient deux cents ans d'oppression,
Puis l'espoir d'un demain meilleur.
(...)
Ainsi le cercle continue mais l'espoir reste encore en vie ;
L'Histoire est un long voyage plein de tournants inespérés.
Trump est aujourd'hui notre tournant et défi. (...)
La lutte pour une vie meilleure est notre destin collectif,
Et la vie offre toujours une opportunité de nous réinventer.
Nous ne devrons pas retourner dans les ténèbres du passé ;
Notre cheminement vers la beauté d'être ensemble reste illuminant

Hugo Chávez, grande conscience révolutionnaire de notre Amérique

Par Frantz Latour

Voilà déjà quatre ans que le commandant Hugo Chávez a laissé orphelin tout un peuple qui avançait dignement, héroïquement, résolument, fièrement sur le chemin de sa souveraineté reconquise après des décennies d'interventionnisme politique continu, éhonté, par l'impérialisme nord-américain servi par des marionnettes défendant férocement des intérêts de domination, d'oppression, d'exploitation. Comme le dit Carlos Puebla, ce chanteur révolutionnaire cubain, en parlant de Fidel, au tout début de la révolution: «Llegó el comandante y mandó a parar». Le commandant est arrivé et est venu y mettre bon ordre (ma libre traduction).

Hugo Rafael Chávez Frías, est né le **28 juillet 1954** à **Sabaneta**, dans les **Llanos**, au sud du **Venezuela**. A l'âge de 17 ans, Chávez rejoint l'**armée vénézuélienne**. Plus tard, il s'inscrit en tant que cadet à l'Académie militaire vénézuélienne. Le **5 juillet 1975**, il sort huitième de sa classe, en tant que sous-lieutenant, avec un diplôme militaire en arts et sciences. Plusieurs influences concourent à former le jeune militaire, celle du président péruvien radical de gauche Juan Velasco Alvarado, de l'historien **marxiste Federico Brito Figueroa** ; de **Simón Bolívar**, de **Simón Rodríguez**, le compagnon et tuteur de Bolívar ; d'**Ezequiel Zamora**, un leader paysan qui soutint les pauvres dans leur combat contre les latifundistes; de **Jorge Eliécer Gaitán**, leader populaire colombien radical de gauche, de **Fidel Castro**, de **Salvador Allende**, et de **Che Guevara**.



Hugo Chávez « monté à l'assaut du ciel » a « rallumé les étoiles » de résistance pour les peuples de l'Amérique Latine, pour les peuples du monde, pour leur entière libération

Homme d'action, Chávez crée au sein de l'armée, le *Mouvement révolutionnaire bolivarien 200, MBR-200*, d'orientation **socialiste**, le **24 juillet 1983**, lors du 200e anniversaire de naissance du *Libertador* **Simón Bolívar**. Le **4 février 1992**, le MBR-200 tente un **coup d'État** contre le président **Carlos Andrés Pérez** accusé d'avoir engagé l'armée dans une vague de répressions sanglantes. Le **putsch** échoue, et Chávez est emprisonné pendant deux ans. Lors de son séjour carcéral, il enregistre une vidéocassette dans laquelle il appelle à l'insurrection. Elle est diffusée vers 4 heures du matin dans la nuit du 26 au **27 novembre** 1992, lors d'un deuxième **coup d'État** préparé par le **MBR-200**. La deuxième tentative avorte également. Sorti de prison au bout de deux ans, Chávez fonde un parti politique d'orientation socialiste, le *Mouvement Cinquième République*, grâce auquel il sera élu président du Venezuela

Élu **président de la République** du **Venezuela** le **2 février 1999**, et réélu à deux reprises par la suite, Chávez aura eu un bilan de quatorze années au pouvoir proprement spectaculaire: il a refondé la nation vénézuélienne sur une base neuve, ancrée dans l'implication populaire et le changement social ; il a rendu leur dignité de citoyens à quelque cinq millions de marginalisés (dont les indigènes) dépourvus de documents d'identité ; il a repris en main la compagnie publique Petróleos de Venezuela SA (PDVSA), *déprivatisé* et rendu au service public la principale entreprise de télécommunication du pays ainsi que la compagnie d'électricité de Caracas.

Trois millions d'hectares de terre ont été distribués aux paysans. Des millions d'adultes et d'enfants ont été alphabétisés. Des milliers de dispensaires médicaux ont été installés dans les quartiers populaires. Des dizaines de milliers de personnes sans ressources, atteintes d'affections oculaires, ont été gratuitement opérées. Les produits alimentaires de base ont été subventionnés et proposés aux plus démunis à des prix inférieurs de 42 % à ceux du marché. La durée de travail hebdomadaire est passée de 44 heures à 36 heures. Essentiellement, Chávez a utilisé une part de la rente pétrolière et d'autres sources de richesse du pays pour l'éducation, pour la santé, pour un logement décent, pour la culture pour tous et non pour enrichir les multinationales.

Hugo Chávez était animé d'un haut degré de conscience patriotique, nationaliste et politique de classe. Conscience patriotique dont la source remonte au rêve de la Grande Patrie du Libertador Simón Bolívar. Conscience nationaliste nourrie des multiples ressentiments suscités par les appétits de l'aigle impérial. Conscience politique aiguë alliée à une conscience de classe. Sans doute Hugo Chávez n'appartenait ni à la classe ouvrière, ni à la classe paysanne pauvre, ni à la classe des laissés-pour-compte. Pourtant, intellectuellement et moralement, il s'est pleinement identifié à leurs revendications, à leur combat, à leur espoir de lendemains meilleurs à atteindre par les voies pacifiques, ou – si nécessaire – par la violence organisée, sous un leadership révolutionnaire et conséquent.

Hugo Chávez parti le 5 mars 2013 est « monté à l'assaut du ciel » et a « rallumé les étoiles » pour les peuples de l'Amérique Latine, pour les peuples du monde. Elles ne s'éteindront pas, pas plus que notre solidarité. «Chávez vit dans nos cœurs», comme le rappelait Renée Le Mignot, Co-présidente du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, lors d'un vibrant hommage au Commandant Hugo Chávez, au Cercle bolivarien de Paris, le 11 mars 2013. Nous le portons encore, vivant au creux de nos meilleurs souvenirs.

Hugo Chávez, ce flambeau de profonde conviction révolutionnaire que nous garderons allumé, et qui nous guidera sur les sentiers de lutte des peuples jusqu'à ce que naisse et s'épanouisse enfin «l'homme nouveau» dont rêvaient Che Guevara, Thomas Sankara et Frantz Fanon.

Mort de Lynne Stewart le 7 mars 2017

Née à Brooklyn le 8 Octobre 1939, Lynne Irene Stewart avocate et militante politique qui a consacré sa vie aux pauvres, aux défavorisés, à la communauté noire et à la justice vient de rendre l'âme dans cette même ville, le mardi 7 Mars 2017 à l'âge de 77 ans.

« Des fonds sont nécessaires de toute urgence pour couvrir ses dépenses finales. Donner généreusement camarades et amis. Nous rendons *hommage au don de Lynne à toutes et à tous ceux qui se battent contre l'injustice partout dans le monde* » nous sollicite Jeff Mackler en solidarité avec la famille de Lynne.

Envoyez vos fonds à
Lynne Stewart Organization
1070 Dean St.
Brooklyn, NY 11216-1st floor
(Make checks payable to
Lynne Stewart Org.)

Pour l'édification de nos lecteurs au sujet de cette militante, nous publions cet article de Claude Jacqueline Herdhuin « ***Condamnée à mort, Lynne Stewart libérée pour des raisons humanitaires*** » daté du 10 mars 2014

La cruelle persécution d'une militante pour la justice sociale et le respect des droits civils

« Tout ce qu'Hitler a fait, il l'a fait en toute légalité », écrivait Martin Luther King en 1963, alors qu'il était détenu à la prison de Birmingham. Depuis une vingtaine d'années, le gouvernement des États-Unis a mis en place une panoplie de règles et lois afin de pouvoir surveiller, arrêter, détenir, déporter, torturer légalement quiconque pourrait lui faire obstacle. Dans le cas de Lynne Stewart, il s'est attaqué ouvertement aux droits garantis par la Constitution américaine.

Le 1er janvier 2014, Lynne Stewart a été libérée pour des raisons humanitaires, à l'âge de 74 ans. Incarcérée en 2009, sa libération ne devait pas avoir lieu avant 2018. Lynne Stewart avait été traitée avec succès pour un cancer du sein avant son emprisonnement à la prison de Carlswell, au Texas. Aujourd'hui, elle est atteinte d'un cancer de phase IV. Son cancer du sein s'est propagé aux poumons et aux os, et les médecins lui donnent moins de 12 mois à vivre.



Lynne Stewart

Le 31 décembre 2013, le Federal Bureau of Prisons a demandé au juge fédéral John G. Koeltl de libérer Lynne Stewart pour des raisons humanitaires. Le juge Koeltl, qui avait condamné Lynne Stewart à 10 ans de prison le 15 juillet 2010, a ordonné sa libération immédiate et déclaré que « l'état de santé de l'accusée, en phase terminale et son espérance de vie très courte constituaient des motifs impérieux et que Lynne Stewart représentait un risque de récidive relativement limité et très peu de danger pour la communauté ». Elle vit aujourd'hui à Brooklyn, chez son fils Geoffrey Stewart, lui aussi avocat. Comble de l'odieux, Lynne Stewart, bien que libérée parce qu'elle est en phase terminale, n'avait aucune couverture médicale depuis sa sortie de prison. Ce qui signifie, en d'autres termes, une condamnation à mort. Le gouvernement américain, « dans son empathie », lui a donné le choix entre rester en prison et recevoir des soins médicaux ou être libérée et devoir payer de sa poche les soins requis par sa santé. Lynne Stewart n'est pas riche, son mari Ralph Poynter non plus, et le coût des soins de santé aux États-Unis est prohibitif. Il est vrai qu'il existe un programme public de santé aux États-Unis, Medicaid, destiné à fournir une assurance maladie aux individus et aux familles à faible revenu. Mais il aura fallu deux mois à Lynne Stewart avant de pouvoir en bénéficier.

Si l'on fait un rapide retour sur le cas de Lynne Stewart, il ressort immédiatement qu'elle a servi de bouc émissaire au gouvernement des États-Unis. La justice américaine s'est intéressée à son cas seulement après le 11 septembre 2001. Rappelons que sa seule faute est d'avoir contrevenu aux mesures administratives spéciales (Special Administrative Measures, SAM) du bureau américain des prisons (US Bureau of Prisons). Elle avait été obligée de signer ces mesures pour pouvoir défendre le Cheik Omar-Abdel Rahman. Les SAM sont inconstitutionnelles : elles violent le Premier Amendement ainsi que le Sixième Amendement de la Constitution américaine selon lequel, tout accusé a droit à un avocat et à être jugé par un jury d'État impartial dans l'État même où le crime a été commis et seulement pour ce crime. L'Administration Clinton n'a pas considéré Lynne Stewart comme une terroriste et une traîtresse. À l'époque, son cas a simplement été considéré comme une faute administrative. Lynne Stewart a reçu une lettre à cet effet, et n'a pas pu rendre visite à son client pendant quelque temps. Puis, elle a pu reprendre ses visites au Cheik en prison et poursuivre son travail d'avocate. Ce n'est que le 9 avril 2002 qu'elle a été arrêtée à son domicile par le FBI, quelques mois après les évènements du 11 septembre 2001 et dans un climat d'hystérie collective. Le soir de son arrestation, John Ashcroft, ministre de la Justice des États-Unis, est allé à l'émission populaire de David Letterman, Late Night Show, et a déclaré à toute l'Amérique que Lynne Stewart était une traîtresse à la nation.



De gauche à droite Ralph Poynter et son épouse Lynne Stewart

Lynne Stewart est devenue un double symbole.

suite à la page(15)

Suite de la page (6)

kapab kòlte ak anpil rezistans pi devan. Se nan sans sa a MPDP konprann taktik pouvwa Tèt Kale a ak Mateli ap itilize pou fèmen bouch patriyòt ak pwogresis yo nan peyi a. Pandan MPDP ap mande pèp la pou li pa pran nan distrasyon ak jwèt mètdam politisyen restavèk yo, MPDP ap denonse ak tout fòs li, kanpay denigreman ak agresyon, ansyen prezidan restavèk Michel Mateli ap fè sou jounalis Lilianne Pierre Paul ak Jean Monard Métélus.

Nan kalfou malouk Ayiti twouve l jounen jodi a, li dwe klè batay la vin pi difisil. Lamafya nasyonal ak entènasyonal, oligachi a ak enperyalis yo fè yon gwo blòk dèyè pwojè dominasyon / piyaj la. Pandanstan van divizyon ap gangrennen sektè patriyotik ak pwogresis yo. Patisipasyon gaye sèten òganizasyon pwogresis nan eleksyon 2015-2016 yo montre sa aklè. Konpòtman jwèt timoun ak manje tè nan mitan sektè pwogresis yo lakoz fòs reyaksyonè yo jwenn plis espas pou yo layite kò yo epi pran kontwòl total tout espas pouvwa yo pou aplike pwojè antipopilè ak antinasyonal yo a.

Yon lòt fwa ankò MPDP ap sonnen lanbi rasanbleman ant tout fòs patriyotik ak pwogresis yo. Demach inite sa a ekzije nou mete sou kote tout pratik paspouki, ipokrizi ak kase fèy kouvri sa ! Patriyòt ak pwogresis yo dwe rasanble tout bon vre dèyè yon pwojè nasyonal, demokratik ak popilè pou batay ansanm :

Kont okipasyon / dominasyon peyi a epi ekzije dedomajman viktim kolera yo ;

Kont grangou ak lavichè k ap depafini klas popilè yo epi apovri klas mwayèn yo ;

Kont koripsyon, pou anpeche dilè ak blanchisè kontinye mennen bak peyi a ;

Kont piyaj resous peyi a ak fòs travay pèp la pou anpeche miltinasyonal yo ak oligachi a fè Ayiti tounen yon dezè lamizè nan rejyon an ;

Kont tout lwa, akò ak refòm konstitisyonèl k ap vote nan palman an pou fè kado richès ak dwa granmoun peyi a ;

Kont tout zak represyon ak baboukèt k ap fèt kont moun ak òganizasyon k ap batay kont pwojè antinasyonal ak antipèp la.

Pòtoprens, 7 mas 2017

Pou Sekretarya Nasyonal MPDP : Ernst MATHURIN / Kòdonatè ak Fritz-son Lalane / Sekretè

Suite de la page (13)

Le gouvernement américain et ses partisans voient en elle une menace pour l'autorité et la sécurité des États-Unis, en langage clair : une menace pour leurs intérêts. En réalité, ses années de travail acharné comme militante pour la justice sociale et le respect des droits civils, sa brillante carrière d'avocate de la défense et sa connaissance sans faille de la loi et du système judiciaire sont ses seules fautes. Devenue un exemple pour de nombreux avocats plus jeunes, elle représentait un danger réel pour le gouvernement. Un danger que la justice et la loi soient respectées aux États-Unis. Pour ses partisans et les partisans des droits et libertés et du respect de la Constitution, elle est le modèle à suivre. La femme derrière laquelle on se range pour monter aux barricades et prouver au gouvernement qu'on existe, que les lois existent et qu'on n'abandonnera pas la lutte pour la justice et les droits et libertés.

En s'acharnant contre elle, l'Administration américaine a contribué à en faire une héroïne. Lynne Stewart l'a prouvé, elle n'abandonne pas le combat. Et c'est ce que les juges lui ont reproché. Dans mon article du 2 juillet 2012 Lynne Stewart : une histoire américaine, j'écrivais « Elle n'est pas à la veille de se taire ou de baisser les bras. Et, advenant qu'elle ne sorte de prison qu'à l'âge de 80 ans, il est fort probable qu'elle sortira debout, le poing levé et que nombreuses seront les personnes qui l'attendront quand elle franchira les grilles ». C'est exactement ce qui s'est produit le 1er janvier 2014.

Ce cas états-unien s'inscrit dans la logique mondiale d'aujourd'hui : instaurer la peur en votant et appliquant des lois contraires aux droits et libertés, cibler quelques figures pour en faire un exemple, Lynne Stewart, Julian Assange, entre autres. Tout cela au nom de la sécurité des citoyens. Le cas de Lynne Stewart a débuté en novembre 1994, quand Ramsey Clark, ancien procureur général des États-Unis, lui a demandé d'assurer la défense du Cheik Omar-Abdel Rahman. Vingt ans plus tard, il nous est facile de voir qu'il cristallise la politique des gouvernements successifs qui a abouti à la limitation des droits et libertés individuels sous prétexte de protéger le peuple états-unien d'abord, puis de défendre la démocratie à l'échelle planétaire. Ce cas démontre comment une machine infernale a été mise en place pour assurer la domination du pouvoir états-unien. Domination aux visées politiques, économiques et idéologiques afin de poursuivre une guerre hégémonique. Ces vingt dernières années ne sont pas sans rappeler ce qui s'est passé en Europe pendant les années 1930. Tout ce qu'Hitler a fait, il l'a fait en toute légalité, écrivait Martin Luther King en 1963, alors qu'il était détenu à la prison de Birmingham. Depuis une vingtaine d'années, le gouvernement des États-Unis a mis en place une panoplie de règles et lois afin de pouvoir surveiller, arrêter, détenir, déporter, torturer légalement quiconque pourrait lui faire obstacle. Dans le cas de Lynne Stewart, il s'est attaqué ouvertement aux droits garantis par la Constitution américaine.

Claude Jacqueline Herdhuin est auteure, réalisatrice, doctorants en Études et pratique des arts

Suite de la page (3)

sociale d'Haïti durant trois décennies. On se souviendra de son engagement pour le développement économique du pays et sa politique d'ouverture ».

Il « fut un grand rassembleur et un fervent partisan du pluralisme politique, comme il l'a démontré au travers de ses deux mandats présidentiels aux termes desquels il a transmis le pouvoir de manière pacifique à un autre président élu », a rappelé la représentante spéciale.

De son côté, l'Union Européenne salue « la mémoire de cette personnalité qui s'est mise au service de son pays et qui a œuv*ré afin de le faire progresser sur les voies difficiles de la démocratie et du progrès économique et social »*.

En ce moment douloureux, « la Communauté internationale », par le biais de l'ambassade des Etats-Unis en Haïti, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti et l'Union Européenne, adresse ses sincères condoléances aux autorités et peuple haïtiens ainsi qu'aux proches et à la famille du défunt, sa famille politique et à tous ceux qui pleurent ce décès.

Suite de la page (4)

groupes Carnavalesques, les raras devraient également être accompagnés par des policiers assurant leur sécurité et également le maintien du trafic.

L'état haïtien, particulièrement les autorités locales à savoir le directeur départemental de la police de l'Artibonite, Bornélus Jean Bazelaire, les députés et sénateurs, le délégué, casecs et asecs, tous les potentats et autorités de la zone sont responsables de cet acte de négligence. Ce n'est pas la population qui établit ses propres règles au profit de l'Etat ; mais c'est à l'Etat de mettre des règlements pour s'assurer de la bonne marche du pays et de plus rassurer de la sécurité du peuple en tout lieu.

Tout récemment lors du dernier Carnaval, l'ancien président du pays Michel Joseph Martelly n'a-t-il pas choisi de continuer le défilé de son char jusqu'à une heure avancée de la journée du Mercredi des Cendres. Et jusqu'à présent aucune instance de l'Etat, s'il y en a un, ne l'a rappelé ni à l'ordre ni à lui faire payer aucune amende pour désordre social. Imaginez, s il y avait un accident pareil à celui des Gonaïves en ce moment là aux Cayes ? Qui serait responsable ?

Quel est le rôle de certaines instances dans le pays comme par exemple la protection civile pour le haut Artibonite et son coordonateur Faustin Joseph ? Ce n'est pas suffisant pour ne pas dire inutile quand des agents de la PNH dans la région s'étaient hâtés de se rendre sur les lieux pour rétablir l'ordre, et les autorités judiciaires ont ordonné de procéder aux transports des cadavres vers les morgues. Le rôle de l'Etat est d'éviter que le malheur arrive, en sorte de protéger la population contre toute sorte de danger ; mais ce n'est pas être absent puis se présenter comme secouriste après que le mal a été fait.

34 personnes ont perdu leur vie sur place ; tandis que parmi les 17 blessés, 4 d'entre eux n'ont pas pu survivre. Le président Jovenel Moise pour sa part n'a fait qu'exprimer sa tristesse comme à l'accoutumée ont fait ses différents prédécesseurs, sans pour autant offrir une alternative afin que ces accidents ne se répètent plus. Il s'est dit « consterné par cet accident et a transmis au nom de l'ensemble du Gouvernement, ses sincères condoléances aux familles et proches des victimes de ce drame de trop sur nos routes nationales »

Selon ce qu'a rapporté Marie-Alta Jean Baptiste, directrice de la Protection civile haïtienne à l'AFP « Le bus avait d'abord heurté deux piétons, faisant un mort et un blessé puis en s'enfuyant, il s'est alors retrouvé face aux bandes de rara, il s'est enfoncé sur la foule et a tué instantanément 34 personnes »

Ce chauffeur doit être retrouvé le plus vite possible afin qu'il explique les motivations qui l'ont poussé à ne pas s'arrêter dès le premier accident et à se sauver (car c'est bien le cas) jusqu'à aggraver l'accident en prenant la vie de plusieurs autres personnes. Et c'est alors qu'il décida à arrêter le bus pour aller se cacher quelque part. Deux situations de meurtre en l'espace de quelques instants ne peuvent pas être catégorisées comme un simple accident. Il se pourrait que le chauffeur agisse en pleine conviction et volonté contre les pauvres paysans. Il faudrait comme le souhaite Jovenel Moise « l'ouverture d'une enquête au plus vite pour faire la lumière sur cette tragédie » Mais que ce soit une enquête sérieuse pas pour faire oublier l'affaire jusqu'à la prochaine tragédie.

Suite de la page (7)

dans une « *controverse* » fuyante. René Préval, manipulateur et rusé, échappe à toute *logique prévisionnelle* de *nature politologique*. N'a-t-il pas réussi à tromper son entourage jusqu'au dernier moment de son existence ? Le *politicard* qui passait son temps à jongler avec la *communauté internationale*, à « *dérisionner* » *les marginaux*, à *banaliser la misère des paysans* avec son ironique « *nager pour vous en sortir* » s'est éteint brusquement. Il n'était pas d'une compétence rationnelle. Et même pas *Mathusalem*. Sa volonté entêtée de modifier à son goût la « *Charte constitutionnelle haïtienne*» ne sera donc pas satisfaite. Au cours de son dernier mandat, René Préval avait réquisitionné les services d'un groupuscule de *bouchers intellectuels*, dont les historiens Claude Moïse et Georges Michel, en vue de *charcuter la Constitution de 1987* au profit du *club des petits-bourgeois intellectuels de Bourdon*.

L'opinion gardera aussi de « *Ti René* », le profil du « *multimillionnaire* » timide qui adorait bien jouer à la « *Jean Valjean* ». Sa tenue vestimentaire très négligée attirait sur lui l'acerbité d'une critique basée sur des préjugés sociaux. Les couches sensibles de la société faisaient toujours valoir à ce sujet l'« *aspect prestigieux de la haute fonction présidentielle*. Mais René Préval ne s'embarrassait pas des remarques désobligeantes qui tendaient à relativiser son « *non-respect du protocole* ».

C'est vrai ce que dit le prince indien et poète Shûdraka qui vécut au VIe siècle av. J.-C. : « *La mort d'un ennemi est un banquet pour le cœur.*» Lorsque François Duvalier creva comme un rat dans son palais, le monde entier – *hormis ses proches* – était tombé dans la réjouissance. La *diaspora haïtienne* sortait *vaccines* et *tambours*. Buvait. S'enivrait. Il y a de ces « *départs pour l'enfer* » qui sont considérés par les peuples comme des opportunités de « *Libération* » et de « *désasservissement* ». La patrie ne pleure pas sur la « *tombe des dictateurs* ». Elle ne les fleurit pas non plus. On ne devrait pas les enterrer au milieu de leurs *innocentes victimes*. Personne ne sait où est passé le *cadavre de Jean-Claude Duvalier*. Quand les Gonaïviens eurent lynché le macoute « *Gros Féfé* » après son crime odieux, les riverains refusèrent que son compagnon et lui fussent ensevelis au cimetière de la ville. Les fossoyeurs creusèrent deux trous à l'extérieur de la cité et y enfouirent les deux corps. Dans l'indifférence générale.

Certes, René Préval est épargné par ces *considérations idéologiques révolutionnaires*. Mais avec quel *camp social*, quelle *approche politique* et quel *courant économique* faudrait-il cataloguer l'ancien Premier ministre de Jean-Bertrand Aristide? ? Certains se demandent encore à cette heure si l'homme de la Marmelade était l'« *apôtre des pauvres* » ou le « *représentant iconique d'une caste* ». En dernières noces, René Préval a choisi la veuve de Lesly Delatour qui est considéré à juste titre comme le *guillotineur de l'économie de la paysannerie*. Et il a continué l'œuvre de sadicité de l'*individu arrogant* duquel il était devenu l'*héritier du foyer conjugal*. René Préval, pour satisfaire aux exigences des *bailleurs de fonds internationaux*, a révoqué des *centaines de petits fonctionnaires* dans le cadre du programme de « départ volontaire » concocté par le *Fonds monétaire international* (FMI), la *Banque mondiale* (BM) et la *Banque interaméricaine de développement* (BID), cédé



De gauche à droite : René Préval, Jean Bertrand Aristide au Palais Législatif lors de son investiture en 2001 et le président du Sénat d'alors Yvon Neptune

pour une bouchée de pain des entreprises de l'État à des capitaux étrangers, détruit la Haitel qui était une institution commerciale nationale rentable et qui représentait un grand espoir dans le domaine de la téléphonie en vue de favoriser l'expansion de la *Natcom* et de la *Digicel*, emprisonné cyniquement Franck Ciné, le président-directeur général de la compagnie pour des *raisons imprécises*. Le néolibéralisme a acquis le droit de cité en Haïti grâce à la complaisance et à la connivence du président du *rassemblement électoraliste* qui sortait de l'*imagination politique* de Gérard Pierre-Charles. Cependant, la probité de la profession nous porte à admettre que René Préval possède quand même à ses actifs quelques réalisations routières qui ont permis de sortir de l'isolation certaines régions du pays.

René Préval n'hésitait pas à faire emprisonner ses propres partisans et supporteurs politiques. Entre autres : Odonel Paul (porté disparu en 2003), un *dangereux énergumène* originaire de la ville des Gonaïves qui était attaché à sa présidence, et Guyler C. Delva qui était affecté au service de presse du palais. Jocelerme Privert lui-même, directeur général de la *DGI*, n'était-ce l' « *intervention suppliante* » d'un membre du cabinet présidentiel en sa faveur, avait failli goûter à la médecine prévalienne, comme ce directeur général invité au palais national qui en était ressorti avec des menottes d'acier aux poignets, pour être ensuite conduit sous escorte policière au pénitencier de Port-au-Prince. Avec l'échec flagrant de sa réforme agraire entreprise sous les auspices de l'*INARA* de Bernard Éthéart, l'héritier du pouvoir aristidien avait perdu la chance de devenir, – *comme il le voulait* –, le *Zapata* de l'île. Amaral Duclona, arrêté par la France pour meurtre d'un diplomate français, emprisonné durant 7 ans vient d'être acquitté en Appel. Ses dépositions devant le tribunal contre le défunt président et son poulain Jude Célestin sont accablantes et frémissantes.

Finalement, dirons-nous, c'est aux essayistes que revient la corvée de trouver la place que celui que l'on appelait intimement « *Ti René* » doit occuper dans l'*historiographie nationale*.

Là encore, le temps fera très certainement son œuvre sincère de révélations des êtres et des faits. L'histoire continuera à compiler dans ses registres ineffaçables les *guerres*, les épopées, les *révolutions*, les *révoltes*, les *déchéances*, les *décadences*, les *humiliations*, les *félonies*, les *coups bas*, les *prévarications*, les *servitudes* qui ont élevé ou abaissé l'existence humaine au cours des siècles. C'est bien dommage que ce président décédé dans l'*indigence médicale*, qui faisait preuve de « *je-m'en-foutisme* » dans la *gestion de la Res publica*, qui économisait ses *mots* et ses émotions, n'avait pas pris le temps de *rédiger ses mémoires*. Même si l'*initiative* aurait nécessité la *sollicitation collaborative*, *participative* d'un « *nègre* ».

Les *ténèbres du nihilisme* ne peuvent pas éclipser les *lumières de la vérité authentique*. Nous le rappelons à cette *Agrippine déchue*, en lutte avec sa *conscience troublée*, qui, depuis Paris, cherche en vain à réhabiliter son « *Néron* », et qui fait semblant d'ignorer les *souffrances d'une Rome incendiée* et les *cris de désolation d'une population* torturée durant *29 ans* sur la musique discordante d'une *cithare démentielle*. On ne saurait gommer le « *caïnisme* » politique avec un *stylo* et du *papier*, ou avec un simple *clavier d'ordinateur*. Le duvaliérisme est « inabsolvable ».

Nous ne croyons pas, – *comme ce reporter léger que nous avons entendu par pur hasard sur une station de radiodiffusion de Port-au-Prince* –, que René Préval

suite à la page(19)

Suite de la page (5)

terminé l'examen nécropsique. Or, le Dr. Demorcy, s'il faut en croire les «premières indications non officielles» rapportées par les médias, Préval «n'aurait» pas succombé à un accident cérébro-vasculaire (ACV). Seulement ça? Pourquoi ce conditionnel? Pourquoi n'avoir pas dit non plus que Préval "n'aurait" pas succombé à un infarctus du myocarde, une embolie pulmonaire massive, une rupture cataclysmique d'un anévrysme de l'aorte ou quelque chose d'autre évident à l'inspection du cadavre? Dr. Demorcy, *pa ban mwen l isi, pa ban mwen l lòt bò, ban mwen l la* (ainsi aurait chanté Coupé Cloué).

Préval a souffert dans le passé d'un cancer de la prostate, traité mais pas forcément guéri. Ce qui dans le jargon médical des pathologistes s'appelle le «lit veineux périprostatique», peut être, même des années plus tard, le siège de caillots indolores, cliniquement silencieux, sources potentielles d'embolies pulmonaires. Toutefois, si c'était le cas, il eût été **extrêmement inhabituel** que lors de la visite de Tardieu, ce dernier n'eût pas remarqué un Préval même légèrement dyspnéique (*souf anlè*), si vraiment il avait pu s'agir de caillots périprostatiques, sources de microembolies pulmonaires. Les choses ne sont pas simples... En passant, Préval ne souffrait pas non plus d'une maladie débilitante qui aurait pu lui causer une infection opportuniste grave, encore que ce type d'infection ne tue pas de façon aussi brutale.

Alors, *où sommes-nous gardes* avec la mort de Préval. *Ki kote n gad* avec la cause de mort de l'ancien président? Je vois difficilement comment les examens microscopiques des tissus provenant de tous les organes puissent accoucher d'un diagnostic indiquant la cause du décès. Ce qui m'amène à **soupçonner** que seul des examens de laboratoire sophistiqués y compris toxicologiques viendront établir la cause du décès de Préval. Immédiatement alors, une question vient à l'idée: un complexe hospitalier public, rabougri, clopin-clopant, très peu performant en ce qui a trait aux soins fondamentaux à offrir à la population, peut-il être doté, malgré la *ronflance* de l'apellation Institut médico-légal, de l'équipement nécessaire pour la tâche diagnostique qui l'attend? J'en doute fort, et dans ce cas, *enben* Dòc Demorcy *nan ka*.

Avant de terminer, permettez que je fasse un petit *back* vers les années 60. Je faisais une résidence hospitalière en pathologie avec le Dr. Vergnaud Péan. Lors de la mort du général Antonio (Thompson) Kébreau, une autopsie médico-légale avait été conduite par Péan assisté principalement du Dr. X, professeur de... parasitologie, du Dr. Y réputé médecin légiste, et, accessoirement de votre serviteur. Le coeur de Kébreau, mort apparemment d'une insuffisance cardiaque aiguë à cause d'un très gros coeur (*cor bovis*, coeur de boeuf) qui a finalement lâché et lâché le militaire, est resté à se dessécher, à pourrir dans un bocal vide, faute de formol pour préserver l'organe. Alors, vous avez dit autopsie médico-légale de Préval? *An n antann nou*. Le destin *desséchant* du cœur de Kébreau, c'était *lò sa te bon,* relativement bon. Depuis, avec les régimes passés et plus précisément celui de Martelly, tout a dégringolé, tout a foutu le camp. Institut médico-légal? Performant? Donnez-moi donc du vent pour aller à la Gonâve.

Je plains le confrère Demorcy dont les deux pieds doivent être *dans une même graine de soulier.* Imaginez qu'un ennemi mortel de Préval ait pu soudoyer les deux gardes de corps de l'ancien président. Incidemment, j'ai appris que ce dernier ne voulait pas d'hommes pour sa sécurité rapprochée. Serait-ce une affaire pareille à la liquidation, en Thaïlande, de Kim Jong-Nam, demi-frère de Kim Jong-un, l'homme fort de la Corée du Nord? Serait-ce une version haïtienne du gaz VX (version plus mortelle du sarin) qui aurait occis Préval? Ne sont-ce pas deux femmes qui avaient approché Nam pour lui projeter apparemment une substance *effraïque*, mortelle au visage? Sont-ce deux femmes qui ont pu *jong-namiser* Préval? Grosse affaire. Je ne soupçonne personne, mais nous savons, en bon haïtien que *le mal existe*. J'attends avec impatience ce rapport d'autopsie médico-légale. J'espère ne pas devenir une pile de *pwatann*...

Dans le temps, le fringant colonel Jean-Claude Paul avait "filé", dit-on, après avoir mangé une soupe *ranje*. Préval aurait-il "filé" après avoir ingurgité un expresso expressément *ranje* pour lui? Y en a qui auront à répondre à bien des questions de la part des autorités compétentes.

Dr. Demorcy, vous êtes déjà dans vos petits souliers, *démêlez vos guêtres*!

12 mars 2017

Alerte: 13 syndicalistes indiens en danger de mort ou d'enprisonnement à vie!

13 syndicalistes indiens en danger de mort ou d'emprisonnement à vie

Les travailleurs et militants syndicaux indiens de l'usine Maruti-Suzuki de Manesar – dépendant de la multinationale japonaise Suzuki – qui avaient été arrêtés et inculpés à la suite des incidents qui s'étaient déroulés dans cette usine en 2012, et de la mort d'un cadre de l'entreprise, viennent d'être jugés.

117 d'entre eux ont été acquittés. 31 reconnus coupables de divers délits, dont 13 de meurtre – ce qui, en Inde, entraine la peine de mort ou l'emprisonnement à vie : La sentence sera rendue le 17 mars.

Sur les 13 reconnus coupables de meurtres, sans qu'aucune preuve n'ait été apportée, 11 étaient les responsables du syndicat indépendant MSWU formé à Maruti et que la direction a cherché à briser par la violence.

Il n'y a pas un instant à perdre : Nous devons nous mobiliser immédiatement pour que justice soit rendue à tous les travailleurs condamnés de Maruti et plus particulièrement pour sauver la vie des 13 !

Dans les meilleures traditions de solidarité internationale de la classe ouvrière, il revient au mouvement ouvrier dans chaque pays de déterminer les formes qu'il jugera les meilleures pour s'adresser dans les plus brefs délais aux autorités indiennes pour exiger

Vie sauve pour les 13 !

Liberté pour tous les travailleurs emprisonnés !

Abandon de toutes les poursuites !

Daniel GLUCKSTEIN
Nambiath VASUDEVAN
Pour le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière

****

Est-il possible de rendre justice aux travailleurs dans ce pays ?

C'est un verdict politique dirigé contre la classe ouvrière qui frappe les travailleurs de Maruti Suzuki dans le cadre des poursuites engagées depuis juillet 2012. C'est un verdict de classe qui s'inscrit clairement en appui aux directions des multinationales. Ceux qui sont visés ne sont pas seulement les travailleurs directement impliqués dans le combat pour les droits syndicaux, ni les 2 500 familles ouvrières des employés de Maruti Suzuki qui pendant toutes ces années ont été confrontées à l'exploitation et à la répression, mais toute la classe ouvrière de l'Inde et en particulier les ceintures industrielles de Gurgaon à Manesar et Neemrana. Et cela en dépit du fait qu'aucune preuve n'a été produite impliquant un quelconque travailleur dans le décès tragique du directeur ni dans l'incendie de l'usine intervenu le 18 juillet 2012.

31 des 148 travailleurs emprisonnés depuis plus de 4 ans ont été condamnés sans la moindre preuve, bien au contraire. 117 des 148 travailleurs -qui ont passé plus de 4 ans en prison -ont été acquittés. Les inculpations rendues publiques, la nature et la hauteur des peines seront discutées le 17 mars lors de la session du tribunal de Gurgaon. Des 31 travailleurs, 13 -dont la totalité du bureau du syndicat des travailleurs de Maruti Suzuki -ont été inculpés en application d'articles du Code pénal indien dont l'article 302 (meurtre) et d'autres. 18 des 31 travailleurs ont été inculpés de divers délits tels que rébellion, blessures graves, atteinte à l'intégrité corporelle etc..

Pendant ce temps, du 10 au 15 mars, les zones de Gurgaon et Manesar ont été transformées en camps retranchés de la Police en vertu des dispositions de l'article 144 au moyen d'un déploiement d'énormes forces de police et paramilitaires munies de matériel militaire. La police a bloqué tout accès à l'usine Maruti de Manesar pendant toute la durée de la lecture du jugement et a empêché les travailleurs de l'usine de se rassembler à Gurgaon en solidarité avec les travailleurs emprisonnés. Les services de police ont brandi des armes afin de menacer les dirigeants du mouvement de terribles conséquences en cas de protestation organisée.

Selon le verdict, 13 travailleurs membres de la direction sont inculpés en application des articles 302 (meurtre), 307, 436, 427, 325, 323, 341, 452, 201 et 120B. Devant la Cour, la défense a clairement établi que les inculpations de meurtre ou de tentative de meurtre ne pouvaient pas être retenues. Ils encourent des sentences qui peuvent aller jusqu'à la prison à vie. Dans les déclarations aux médias, l'accusation, assoiffée de sang, est allée jusqu'à demander des peines capitales.



Ces deux syndicalistes indiens étaient à la Conférence mondiale de Mumbai, en Novembre dernier. Ils font partie des 13 militants syndicaux de Maruti Suzuki menacés, d'être condamnés à mort ou à la prison à vie, le vendredi 17 mars prochain

Il est clair que c'est la totalité du syndicat des travailleurs de Maruti qui est visée, en dépit de l'absence de preuves, pour l'unique raison qu'ils ont réclamé le respect des droits des travailleurs. Ils sont visés car ils ont été à la tête du combat pour les droits syndicaux contre le système de contrats de travail en vigueur, contre les conditions de travail horribles, les bas salaires et un régime d'exploitation et de répression mis en place par la compagnie avec l'aide du gouvernement. Les 13 incluent Jiyalal ainsi que tous les travailleurs membres du bureau du syndicat des travailleurs de Maruti Suzuki, c'est-à-dire Ram Meher, Sandeep Dhillon, Ram Bilas, Sarabjeet Singh, Pawan Kumar, Sohan Kumar, Ajmer Singh, Suresh Kumar, Amarjeet, Dhanraj Bambi, Pradeep Gujjar et Yogesh.

18 autres travailleurs ont été inculpés en application d'autres articles du Code pénal. Parmi eux, 4 travailleurs -Ram Shabad, Iqbal Singh, Yogender Singh, Pardeep Gujjar -ont été inculpés en application des articles 323, 425, 452, 147, 149 du Code pénal indien. Les 14 autres travailleurs ont été inculpés en application des articles 323, 325, 148, 149, 341, 427.

Le fait que 117 travailleurs ont été relaxés démontre que les poursuites engagées étaient injustes dès le départ et a sapé les bases de l'édifice monté par l'accusation. Ils ont dû néanmoins passer 4 ans et demi en prison. Nous posons la question: qui rendra ces années injustement passées derrière les barreaux des prisons?

Cependant les travailleurs sont unis contre la répression dont le mouvement est victime. Le 9 mars, 25 000 travailleurs de 6 usines sont passés à l'action en boycottant les repas du midi et du soir et en organisant des réunions aux portes de l'usine. Le 10 mars, après le verdict, nous nous sommes réunis à Gurgaon à 16 heures et avons décidé d'amplifier le combat avec une unité encore plus importante. Les travailleurs de plus de 30 syndicats nous ont rejoints pour exprimer leur solidarité. Il y avait les 4 usines Maruti, Bellsonica, FMI, Honda HMSI, Rico, FCC Rico,

Munjal Showa, Munjal Kiriu, Daikin AC et de nombreuses autres. Plusieurs syndicats nationaux et des organisations ouvrières se sont également joints par solidarité.

Il a été décidé en commun d'élargir les actions de solidarité à toute la ceinture industrielle. Le 16 mars, la veille du jour où les sentences seront rendues par la Cour, des milliers de travailleurs de Gurgaon à Bawal boycotteront les repas servis à l'usine le midi et le soir, en solidarité avec le combat pour que justice soit rendue aux travailleurs de Maruti Suzuki.

Nous sommes dans une situation cruciale qui affecte la totalité de la classe ouvrière indienne. Nous en appelons à tous les travailleurs et à tous ceux qui les défendent dans ce pays et partout afin que soient organisées des actions de solidarité dans et hors des usines, des protestations, des manifestations, des réunions, des délégations, des communiqués de presse, et toutes autres formes d'actions dans les jours à venir.

Nous devons nous préparer à un long combat. Ils veulent se servir de nous comme d'un exemple pour expliquer que tous ceux qui combattent pour leurs droits légitimes subiront le même sort. Mais nous avons donné et continuerons à donner l'exemple de l'action collective et du combat contre l'exploitation et la répression en forgeant une unité encore plus puissante avec nos frères et s?urs de classe.

C'est ensemble que nous allons combattre la loi du pouvoir patronal et la politique anti-ouvrière des gouvernements, des États et du gouvernement fédéral qui combattent impitoyablement ce que nous faisons, ce à quoi nous aspirons et notre quête de justice.

Commission exécutive provisoire du Syndicat des Travailleurs de Maruti Suzuki

« Haïti Top 10 Rénovateurs Musicaux» Numéros 5 Ex-aequo : André Déjean et Fred Déjean

Par Ed Rainer Sainvill

André Déjean (Pétion-ville, 1950*)

« Le trompettiste majestueux »

Il fut un temps où l'on se bousculait bien aux portillons des souffleurs de tubes au phrasé pluriel exultant d'expression. Les chefs de file furent: Antalcidas Murar, Avin Aldhémar, Michel Desgrottes, Kesnel Hall, "nènè" Domingue, Alfred Moïse etc. Sans oublier ces stylistes qui ont transcendé les sommets comme: Hubert François, René Diogène, Ferrat Pierre; ainsi que les virtuoses incomparables tels: Raymond Sicot, Alphonse "chico" Simon, Darico Nelson et d'autres. Malheureusement, depuis l'épopée de ces géants, la période après s'est caractérisée par une pénurie de trompettistes; due à l'effondrement des institutions qui en servaient de bases pépinières. Les années 1960 avaient surtout dévalorisé cet instrument jugé vieillot et "fanfarique" par les générations :***rock "yéyé" et "mini",*** qui l'ont laissé comme la chasse gardée des orchestres traditionnels. Mais les *"mid-seventies"* qui avaient vu l'invasion de groupes antillais aux armadas cuivrées, ont changé la donne, avec l'intégration des cuivres à tous les courants musicaux. Incluant ces légions étrangères, au sein des groupes opérant à l'extérieur. Malgré tout, la trompette contemporaine haïtienne avait quand même effectué quelques rares mais fulgurantes percées, à travers certains cavaliers infatigables comme André Déjean qui avait majestueusement tenu le cap.

En effet, A.D demeure la figure haïtienne la plus dominante de la trompette et aussi du trombone (sans minimiser la capacité de Jean Caze et le talent de Eddy Brissaux), dans la musique haïtienne contemporaine. Avec une sonorité qui lui revient de droit, un style élaboré et une marque de fabrique qu'on reconnait à mille lieux. C'est à la Fanfare du Lycée de Pétion-Ville, sa ville natale, où en compagnie de Fred son frère ainé, Isnard Douby et Herman Nau qui échangea sa trompette pour la batterie; que André s'initia à cet instrument sous l'expertise de Camille Noël, alors instructeur musical dans cet établissement, et dans lequel il se révéla tout simplement original. Même si tout n'a pas été facile, car, avec «Les Frères Déjean», groupe au sein duquel il émergea au milieu des années 1960, et fut l'un des meneurs avec ses ainés Lyonel et Fred, il lui a fallu près d'une décade pour sortir de l'anonymat.

Entre-temps, il devint très demandé, pour donner la réplique aux grands, tels: Nelson Ned, Ansy Dérose


André Déjean

etc. Tout en s'employant à élaborer sa signature, en mettant dans l'obligation de lui prêter attention, fort de son sens profond du drame. En plus d'une intuition et compréhension dans le développement d'une ligne musicale, d'une tonalité certifiée, un accent caractéristique, parés de notes météoriques. Comme s'il se préparait à bousculer les idées reçues dans l'imposition d'une genèse sans précédent. Avec un savoir-faire inouï, une tessiture marquée de dissonances et variations de tempo. Une sonorité précise, un timbre complexe, que projette une trompette incomparable.

Et lorsque le groupe prit finalement le devant de la scène, André évidemment en fut le grand architecte, avec sa trompette solennelle qui va leur permettre d'atteindre des audiences même en dehors de leurs frontières, et les Antilles françaises tombèrent folles d'amour d'André et de Fred Déjean, au saxophone , jouant en tandem, à l'unisson ou en improvisation , avec des accélérations ***grupetto*** sur des envolées ''ellingtoniennes'. Le tempo n'est point un ensemble de relations linéaires ; mais comme une vague de double dimension, dans des mouvements souvent cycliques mais rarement symétriques Faisant palpiter la ''ligne de vent" la plus originale et la plus colorée des Antilles. C'est ainsi que les adeptes adopteront sans retenue, la *"frappe-Déjean",* caractérisée par une trompette au timbre coloré, un souffle prépondérant, une force et une caractérisation accentuées, une marque syncrétique faite d'une cadence ambiante, d'une mélopée fantaisiste, d'une envolée *jazzy* ou d'une trépidance latine.

Arrangeur créatif, compositeur, il peaufine et ramène tout, à son style et à sa dimension, comme s'il prêchait à une foule invisible, avec le jeu le plus répandu de tous les contemporains. Cependant, les années 1990 ont trouvé les «Frères Déjean», en lambeaux, après la désertion des membres originaux et, André se mua en requin de studios au pays et en diaspora mais spécialement aux Antilles françaises, où il reste incessamment demandé pour napper la musique des autres de ce phrasé allégorique qui fait de lui, le plus connu et le plus acclamé des souffleurs de tubes du terroir. Cependant, même si les «Frères Déjean» ont pris des rides, sur la scène musicale, Ils revinrent toujours après quelques "sabbatiques". C'est toujours le retour de la magie, au gré d'excursions à la fois ambiante et cérébrale, donnant droit á la trompette d'André de surmonter toutes les tornades; au comble d'une tonitruance, qui l'a consacré à l'infini; en un" modèle d'école" ; laquelle a influencé des générations. En servant de guide à Mario Canonge, Edith Leffel, Tania St.Val, « System band », « Dixie Band »,« Channel 10 » et autres. Pendant que André continue son bonhomme de chemin parfois avec le « Magnum Band » et au temps récent le « Nu-Look », s'acharnant à répandre l'écho sonore d'une trompette florissante et d'une écriture captivante

(*) Inconclusive.

Fred Déjean (Pétion-ville, 1948 ?)

« Un sax pittoresque »

Quant à Fred Déjean, à l'instar d'André, il débuta très jeune à la Fanfare du Lycée de Pétion-Ville. Avant de s'imposer comme l'un des catalyseurs du groupe «Frères Déjean», dans lequel il s'installa comme l'inamovible maestro après le départ de Lyonel Déjean; initiateur de ce groupe d'avant-garde et antérieurement à l'émergence de la génération ***mini***. Dès les années soixante- dix, en compagnie de son frère cadet, l'épatant trompettiste André Déjean, ils élaboraient le style "Déjean", synthèse solennelle de la trompette, et de son sax au tempo fulgurant, dans un duo très complémentaire. En étant à l'avant poste dans la consolidation d'une approche tonale des cuivres, et dans l'exploration de bonds énigmatiques de l'ère *post-bop*, jusqu'aux fins des *sixties*, avec un courant polyrythmique des époques successives.

Dans la réconciliation des opposés, avec l'arrière garde qui allume et l'avant-garde qui entame. Une marque de fabrique qui arrive à étendre ses ramifications dans toutes les Antilles francophones et autres contrées qui se sont illustrées en mordus des Déjean. Saxophoniste prodigieux au phrasé discret, avec son empreinte sophistiquée, Fred s'illustra toujours en facteur déterminant dans le succès de ce groupe, qui s'imprégna avec l'une des sonorités les plus distinctes,durant plus de trois décades. Et Fred a contribué du sien, en injectant l'ensemble de ses précieux arrangements, lesquels furent instrumentaires dans l'instauration de la signature-Déjean. Etablie alors comme l'un des plus marquants mouvements musicaux modernes du terroir ; dans laquelle il aspergea sa sonorité précise, dans une synchronisation entassée d'exactitude .


Fred Déjean

Bien qu'il ait pris du retrait à la fin des années 1990; n'ayant même pas pris part au regroupement du groupe à Miami .Au cours d' une nouvelle réunion sous l'initiative de : "Tico" Pasquet, "Tipolis", Harold Joseph, Casimir etc., en 1999, qui permit aux «Frères Déjean» d'entamer fugacement de nouvelles explorations...sans lendemain. Cependant, Fred était déjà aux abonnés absents, rongeant son frein dans le sud des U.S.A. , notamment en Géorgie. Après avoir franchi les barres de la déchéance, et de la vie d'un paumé, il finit par choisir entre famille et musique. Jusqu'à d'autres réunions sporadiques lui ayant permis de retrouver André pour asperger leur magie diffuse dans de spectaculaires performances dans les Antilles et à Paris ; lui ayant donné droit de renouer avec ce qu'il sait faire le mieux. La musique.

continued from page (16)

était un *antiduvaliériste* et un *exilé politique*. L'ex-ministre de Jean-Claude Duvalier, Théodore Achille, l'aurait également contredit. En quittant la Belgique où il prenait du bon temps avec ses copains, l'« *agronome* » raté intégra sans difficulté l'équipe *du 22 septembre 1957*, sous la protection de son guide spirituel et politique, Édouard Berrouet. Me Théodore Achille expliquait au micro de « *Ces mots qui dérangent* », l'émission que nous avions conçue et présentée sur les ondes de *Radio Plus*, le parcours du *carriériste* sous la jupe du *jean-claudisme*. L'invité précisait : « *René Préval a fait partie de la communauté politique* (de Duvalier) *dans la mesure où, placé dans l'Administration publique, il figurait parmi les gens avec lesquels le gouvernement collaborait sur une base commune. René Préval a travaillé au Bureau des mines, au ministère de l'Agriculture…* »

À la fin du premier mandat de M. Jean Bertrand Aristide, le *mouvement lavalas* se métamorphosait en une *coalition politique* baptisée « *Bò Tab la* ». Elle moussa et supporta la candidature de René Préval aux *présidentielles de 1995*. Jean-Bertrand Aristide et ses inconditionnels fanatiques se sentaient trahis. Ils en voulaient sérieusement à Gérard Pierre-Charles, l'*instigateur* et le *coordinateur de l'initiative*. L'ancien prêtre de Saint-Jean Bosco parlait plutôt de récupérer les 3 années qu'il avait passé en exil à Washington. Finalement, Jean-Bertrand Aristide obtempéra. Au cours d'une tournée officielle à Jacmel, soit deux jours avant la tenue du scrutin, il demanda de façon voilée à l'électorat de voter René Préval, le candidat de « *Bò Tab la* ». Les élections de 1995 accordèrent à l'*OPL* une majorité relative au Parlement. Rosny Smarth, choisi par l'équipe de Gérard Pierre-Charles, désigné par le président de la République, fut ratifié sans difficulté par les deux Chambres pour diriger la primature. La « *guerre des Trois* » éclata. Quelques années plus tard, ce conflit acharné bascula le pays dans les précipices de l'*occupation étrangère…* René Préval n'a jamais pris position contre la présence de la *Minustah* sur le territoire de l'État haïtien.

Nous avons écrit dans notre ouvrage inédit « *La guerre des lavalassiens et le scrutin de la discorde* » : « *M. René Préval : le seul président élu depuis le 7 février 1986 qui soit arrivé à mener deux mandats à terme, dans le périmètre de l'échéance mesuré et établi par la constitution de 1987. Et il l'a fait contre vents et marées. « Les chiens aboient. La caravane passe. » De 1995 à 2000, son régime gouvernemental est parvenu à survivre sur les mers démontées par des vagues de frustrations sociales, de contestations bouillantes et d'agitations scandaleuses… L'homme a nagé… Jamais à contre courant. Et, contrairement à Lesly Manigat, à Jean Bertrand Aristide, il ne s'est pas noyé. Il s'en est sorti…! Savamment! Son secret le mieux gardé: faire et se taire; laisser faire et laisser dire…! René Préval réunit en lui tous les ingrédients du « politicien nébuleux et dangereux ! »*

Voici l'extrait d'une lettre ouverte que nous avons adressée au président René Préval une année après le *tremblement de terre du 12 janvier 2010* : « Saurait-on, en toute franchise, imputer à vous seul, la responsabilité de la tragédie d'un peuple qui dure depuis plus de deux cents ans, sans faire preuve soi-même de légèreté de jugement intellectuel? Par contre, la mémoire de l'histoire ne sera pas déroutée de votre passage anémié par l'immobilisme au palais national, surtout à un moment où le pays durement frappé dans son état fragile de dignité, sa mince condition de fierté et sa capacité de résilience implore en vain la présence d'un ***leader patriotique,*** *d'un visionnaire stoïque, d'un Chef d'État dynamique et responsable pour l'aider au moins à se relever même à genoux des ruines fumantes de ses malheurs soudains. Après le 12 janvier 2010, Port-au-Prince et ses environs sont devenus un jardin immense où poussent des tentes misérables et des abris de tissus en loques qui camouflent honteusement et maladroitement les souffrances de la maladie, du viol, de la famine, de la prostitution, de l'abandon et du mépris: manifestations évidentes de l'échec du gouvernement actuel et du cynisme de la communauté internationale. »*

René Préval investit officiellement la scène politique après les élections du 16 décembre 1990. Sa *malléabilité* et sa *corvéabilité* faisaient de lui le personnage le mieux désigné pour occuper la fonction de Premier ministre auprès du président Jean-Bertrand Aristide. Le *nouvel élu* tenait à *conserver les coudées franches* dans l'exercice de son mandat. René Préval paraissait aux yeux du père Adrien de l'*Union des constitutionnalistes haïtiens* (UCH), qui l'avait recommandé au *prélat*, le *citoyen obéissant* qui pouvait jouer le « *rôle effacé du politicien sourd-muet* ».

Jean-Bertrand Aristide n'a pas jugé important de joindre sa voix à ces flots d' « éloges hypocrites » qui apologisent René Préval dans la mort. Khalil Gibran nous explique dans *Le Prophète* : « *Il y a ceux qui parlent et qui, sans le savoir et le préméditer, révèlent une vérité qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes; et il y a ceux qui recèlent la vérité en eux, mais qui ne la disent pas avec des mots.* »

La *bienséance* nous enseigne qu'il faut toujours se *mettre debout*, se *découvrir*, *observer le silence absolu* au passage d'un *cercueil*. C'est tout ce que les *couches marginales*, *pauvres*, *misérables* de la *société haïtienne* devaient à René Préval, le « *président paradoxal* » qui les a gouvernées *durant 10 ans*, sans qu'il soit parvenu à ouvrir devant elles le chemin de la « *Révolution* » qui mène à la *Résurrection sociale*, *politique*, économique, *culturelle et environnementale* (RSPECE).

René Préval manquera certainement longtemps à ses *parents*, à ses *amis*, aux *ambassades* accréditées à Port-au-Prince. Également aux *politiciens magouilleurs et affairistes* qui creusent la *tombe* de la République d'Haïti. Cependant, quant aux populations oubliées des bidonvilles, tout semble indiquer qu'elles ont déjà tourné, elles-mêmes, la page de cette *disparition subite* qui s'inscrit désormais dans les *annales mystérieus*es de la *tragédie humaine*.

Acta es fabula (La pièce est jouée) », disait l'Empereur romain Auguste Caius Octavius, après qu'il s'était fait coiffer et couper la barbe, peu avant de mourir !

Robert Lodimus

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

ATTORNEY/ LEGAL

REAL ESTATE Attorney. Buy/ Sell/Mortgage Problems. Attorney & Real Estate Bkr, PROBATE/CRIMINAL/BUSINESS- Richard H. Lovell, P.C., 10748 Cross Bay, Ozone Park, NY 11417 718 835-9300 LovellLawnewyork@ gmail.com

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (855) 376-9474

CAREER TRAINING

Medical Billing and Coding Career Training at Sullivan and Cogliano Training Centers Call 1-888-535-9909 or click learn.sctrain.edu Financial Aid Available to those who qualify. sctrain.edu/disclosures

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

FINANCIAL

CONVENTIONAL & BANK RATE FINANCING, Fix'n Flips, Hard-Bridge Loans, No Documents-Stated Income Programs, $100K-$100 Million, Purchase-Refinance, SFH-1-4, Multi-family, Mixed Use, Commercial, 888-565-9477

HEALTH

Haitians love "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (203) 666-8650 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

DRIVERS with TLC License WANTED! With or WITHOUT car. GEORGE TOWN CAR SERVICE, Base # B01081, 919 E. 107th St., Brooklyn. Call Victor, 718.642.2222, cell 646.415.3031.

HELP WANTED

DRIVERS with TLC License WANTED! With or without car. ALPHA CAR SERVICE, Flatbush Ave. & Ave. I, Brooklyn. Call 718-859-2900.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

AIRLINE CAREERS Start Here –Get trained as FAA certified Aviation Technician. Financial aid for qualified students. Job placement assistance. Call AIM for free information 866-296-7094

LAND WANTED

LAND WANTED: Cash buyer seeks large acreage 200+ acres in the Central/Finger Lakes and Catskills Regions of NY State. Brokers welcome. For immediate confidential response, call 607-353-8068 or email info@NewYorkLandandLakes.com

REAL ESTATE

LAND REPO! 21 acres-$39,900 Overlooks the Mohawk Valley 1/2 hr from Albany! Views, fields, woods, twn rd, utils. Terms. Call 888-905-8847 NOW! NewYorkLandandLakes.com

REAL ESTATE

LENDER ORDERED SALE! 39 acres-$89,900 NO REASONABLE OFFER REFUSED! Delaware County, Catskill Mtn setting! Views, woods, meadow! EZ terms avail! Call 888-479-3394 today! NewYorkLandandLakes.com

REAL ESTATE

LAKEFRONT LAND LIQUIDATION! 6 acres- $99,900 Cortland Co in the Finger Lakes! Unspoiled lake, wooded privacy, great fishing! Ideal country homesite! Call 888-701-7509 NewYorkLandandLakes.com

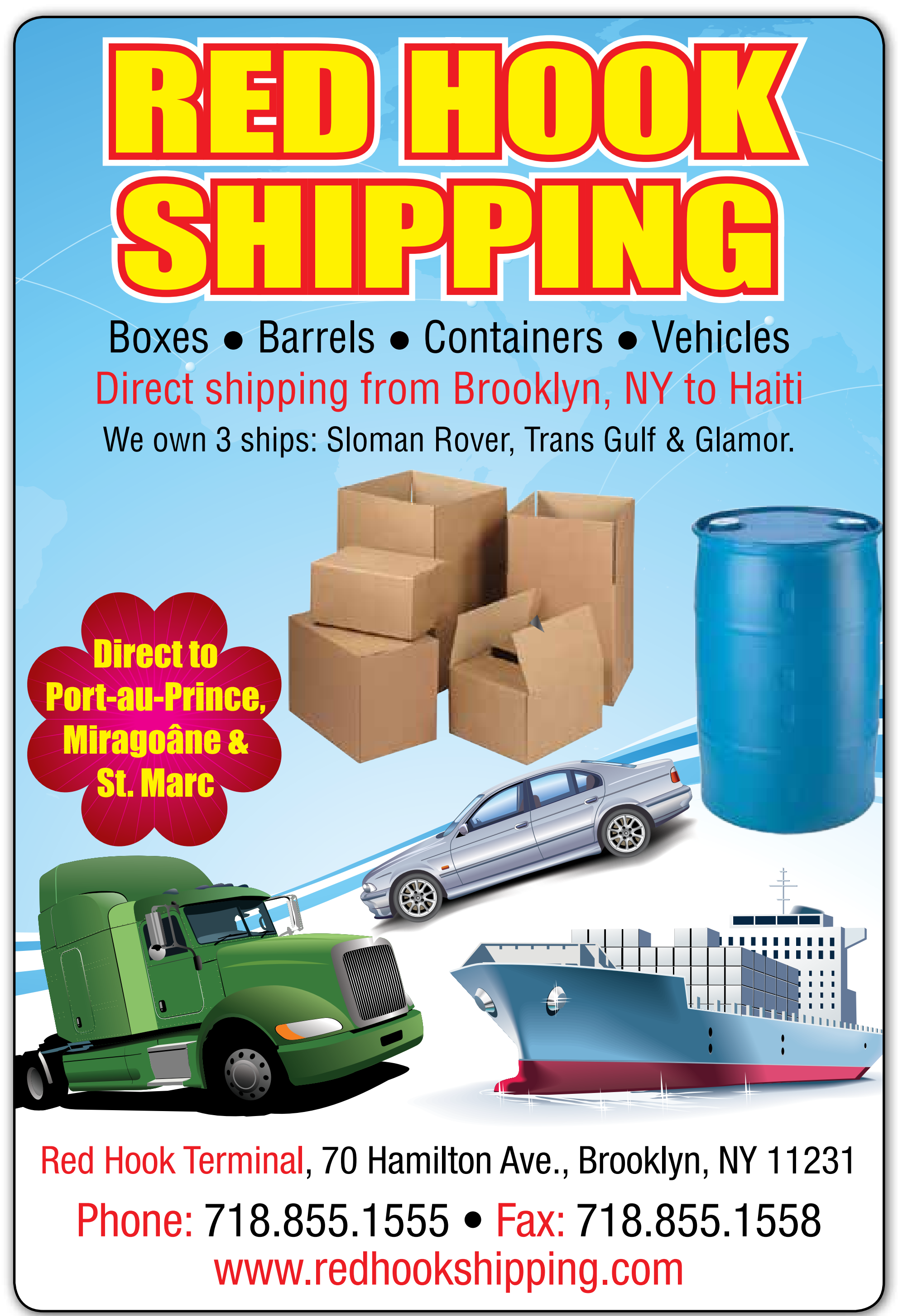
REAL ESTATE FOR SALE

Sebastian, Florida (East Coast)Beach Cove is an Age Restricted Community where friends are easily made. Sebastian is an "Old Florida" fishing village with a quaint atmosphere yet excellent medical facilities, shopping and restaurants. Direct flights from Newark to Vero Beach. New manufactured homes from $94,900. 772-581-0080; www.beach-cove.com.

VACATION RENTALS

OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/ partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Resort Services. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com


AROMARK
SHIPPING
YON KONEKSYON DIREK POU AYITI
SHIPPING FULL CONTAINER LOADS & VEHICLES
TO HAITI, JAMAICA, GUYANA AND
THE REST OF THE CARIBBEAN ISLANDS
973-690-5363
YON KONEKSYON DIREK POU HAITI
WEEKLY SAILING FROM NY & NJ PORTS
FASTEST TRANSIT TIME IN THE INDUSTRY
12 DAYS TO HAITI
We specalize in shipping full container loads with personal effects, household goods, commercial cargo, cars, trucks, buses from NY port to Haiti every week, sailing time 10-12 days.
Please call GABRIEL or ROBERT
Email: solutions@vmtrucking.com
www.HaitiShipping.com


RED HOOK
SHIPPING
Boxes • Barrels • Containers • Vehicles
Direct shipping from Brooklyn, NY to Haiti
We own 3 ships: Sloman Rover, Trans Gulf & Glamor.
Direct to Port-au-Prince, Miragoâne & St. Marc
Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave., Brooklyn, NY 11231
Phone: 718.855.1555 • Fax: 718.855.1558
www.redhookshipping.com